

**Délibération n°01**

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
60

Nombre de conseillers  
en exercice :  
60

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
57

Nombre de votants :  
57

Date de convocation :  
02 novembre 2022

Date d'affichage de la liste des  
délibérations :  
16 novembre 2022

**Objet : Projet culturel de  
territoire 2022 – 2030 :  
approbation**

**L'AN deux mille vingt-deux, le mardi 08 novembre,**  
le conseil communautaire, convoqué le 02 novembre 2022  
s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes,  
sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, M BIGAY  
Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M  
BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CAZE  
Alain, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU  
Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY  
Eric, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT  
Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET  
Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M  
IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M  
MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MARTINHO Corinne, M  
MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, Mme NIORT Nathalie,  
M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M RAYMOND Vincent, M  
RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M VERMOREL Pierrick,  
Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**  
Mme GRENIER Arlette, Mme PALASSE Brigitte, M ROULIN Franck,  
**suppléants.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- Mme ABELARD Nathalie a donné pouvoir à Mme CACERES Marie,
- Mme BERTHELEMY Hélène a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à M CHASSAING Pierre,
- M GRENET Daniel a donné pouvoir à M BOISSET Jean-Pierre,
- Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à M VERMOREL Pierrick,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie a donné pouvoir à Mme VEYLAND  
Anne,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M BRAULT Charles,
- M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI Véronique,
- M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à M DUPONT Laurence,
- Mme VAUGIEN Evelyne a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- M WEINMEISTER Nicolas a donné pouvoir à Mme HOARAU Catherine,
  
- M BARBECOT Jacques, conseiller communautaire unique de Pulvérières,  
remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire  
suppléante,
- M CHANSARD Gérard, conseiller communautaire unique de Charbonnière  
les Varennes, remplacé par Mme PALASSE Brigitte, conseillère  
communautaire suppléante,
- M MICHEL Didier, conseiller communautaire unique de Varennes sur  
Morge, remplacé par M ROULIN Franck, conseiller communautaire  
suppléant.

*Absents :*

- M BEAURE Nicolas,
- M CARTAILLER Philippe,
- Mme ROUSSEL Sandrine.

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : Mr Jean-Pierre BOISSET**

## **Rapport n°01 – Projet culturel de territoire 2022 – 2030 : approbation**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02302 en date du 13 décembre 2018 modifiant les statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans,

Vu la délibération n°20220201.01 du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2022, approuvant le Projet de territoire « RLV, Ambitions 2030 »,

Considérant les trois ambitions issues du Projet de territoire « RLV, Ambitions 2030 »,

Considérant l'ambition 1 « Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité » et l'action 5 « Mettre en œuvre le projet culturel du territoire »,

Considérant le diagnostic des pratiques culturelles sur le territoire de RLV réalisé en 2020,

Considérant la consultation des habitants et usagers du territoire, les témoignages des acteurs culturels du territoire recueillis lors des ateliers participatifs des Assises de la culture, et les travaux menés lors de l'atelier des élus,

Considérant le Projet Culturel de Territoire présenté à l'assemblée, construit en 3 axes et 10 enjeux :

- Axe 1 – Construire une culture avec et pour tous les publics,
- Axe 2 – Développer la transversalité des actions, des acteurs et des publics,
- Axe 3 – Créer une identité culturelle de territoire.

Considérant qu'un comité de pilotage de suivi du projet culturel de territoire se réunira tous les 2 mois, et qu'il est proposé qu'il soit constitué de 8 élus, 5 acteurs culturels et 5 techniciens de RLV,

**Le conseil communautaire, sur proposition de la Vice-Présidente déléguée à la vie culturelle, et à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver le projet culturel de territoire 2022-2030,**
- **D'approuver les modalités de composition du comité de pilotage et d'autoriser le Président à en désigner les membres,**
- **D'autoriser le Président à transmettre le projet culturel de territoire 2022-2030 aux 31 communes membres de RLV et aux acteurs de la culture sur le territoire.**

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.***

***A Riom, le 09 novembre 2022***

***Le Président***

**Frédéric BONNICHON**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*



# IMPULSER UNE DYNAMIQUE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

## PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

# 2022-2030

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

[www.rlv.eu](http://www.rlv.eu)

**RLV**  
RIOM LIMAGNE  
& VOLCANS  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION



**ÉDITO** .....page 3  
RLV, Terre de Culture

**INTRODUCTION -  
VERS UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE RLV** ..... page 4

Des Assises de la Culture en 2021 pour construire  
un projet culturel de territoire..... page 6

Les Assises de la Culture en chiffres .....page 7

Réponses au questionnaire des habitants  
sur leur pratique culturelle.....page 8

La culture sur le territoire en 2022 ..... page 12

Présentation des services culturels de RLV ..... page14

**3 AXES POUR DÉVELOPPER  
LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE** .....page 22

**AXE 1**  
Construire une culture avec et pour tous les publics .....page 28

**AXE 2**  
Développer la transversalité des actions,  
des acteurs et des publics ..... page 40

**AXE 3**  
Créer une identité culturelle de territoire..... page 50

**CONCLUSION** ..... page 60

**GLOSSAIRE**.....page 62

Concert  
de l'école  
de musique  
d'Ennezat



## RLV, Terre de Culture

La crise sanitaire inédite qui nous a frappés depuis 2020 a rappelé l'importance fondamentale de la culture dans nos vies.

Ce besoin de culture s'est manifesté pendant ces périodes de confinements et de restrictions. Ainsi, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a profité de ce contexte pour initier en 2021 la démarche des Assises de la Culture.

Pendant toute la première moitié 2021, la parole a été donnée aux habitants, aux usagers et aux acteurs culturels du territoire, afin de les consulter sur leurs besoins et leurs envies. Plus de 1 300 personnes se sont exprimées !

Ce grand élan participatif rythmé par des ateliers, des rencontres, des questionnaires, a permis de créer une belle synergie entre les acteurs culturels de notre territoire, qu'ils soient publics, associatifs, privés, bénévoles... Les agents de la Direction des affaires culturelles de RLV se sont attelés à établir un état des lieux de l'offre sur notre territoire, et nous les remercions chaleureusement pour cet important travail réalisé.

Les enseignements de ces Assises ont permis de dessiner les fondations du Projet Culturel de Territoire 2022-2030 que nous vous détaillons dans ce document.

Cette feuille de route présente les grandes orientations destinées à valoriser la création et la pratique culturelles sur le territoire de Riom Limagne et Volcans avec toujours à l'esprit la volonté de co-construire entre élus et acteurs culturels.

Ce Projet Culturel de Territoire est une déclinaison du Projet de Territoire de la collectivité « RLV Ambitions 2030 » adopté par le conseil communautaire en début d'année 2022. Ce document cadre pour la collectivité consacre dans son ambition n°1 « Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité » l'objectif stratégique « RLV, Terre de Culture : mettre en œuvre le projet culturel de territoire ».

Parmi les premières réalisations concrètes, nous souhaitons que RLV soit un acteur clé de la candidature de Clermont-Ferrand Massif central 2028 pour devenir Capitale européenne de la Culture en 2028, véritable opportunité de faire rayonner notre immense richesse et diversité culturelles !

*Frédéric Bonnichon,  
Président de Riom Limagne et Volcans*

*Véronique De Marchi,  
Vice-Présidente déléguée à la Vie culturelle*

# INTRODUCTION : VERS UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE RLV

Avec 31 communes, 69 000 habitants et une superficie étendue, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans bénéficie d'une richesse et d'une diversité culturelle singulière.

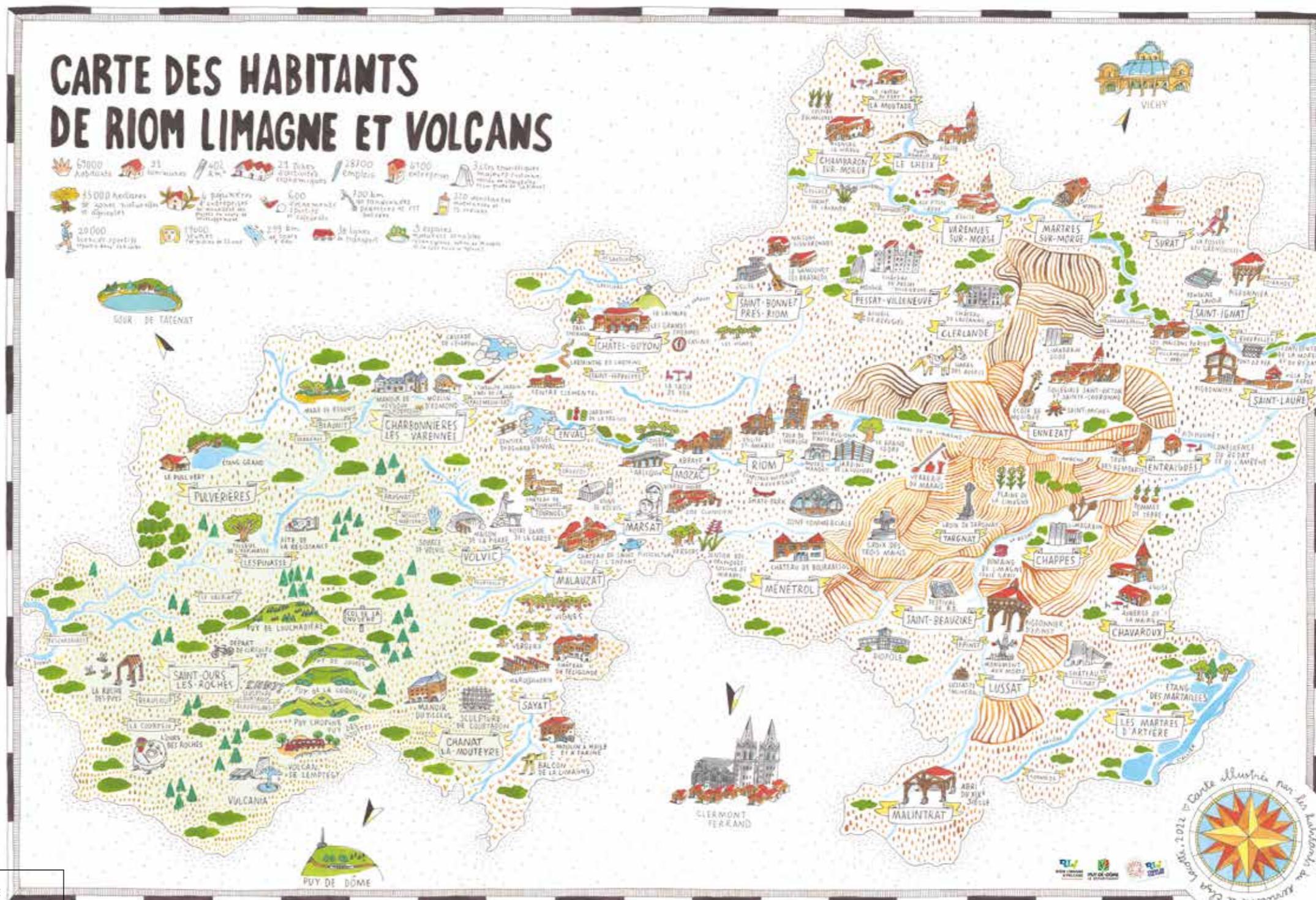
Les enjeux culturels sont centraux pour le territoire :

- ils participent à forger un sentiment d'appartenance pour les habitants,
- ils sont de puissants vecteurs d'attractivité en termes d'économie, de tourisme et de qualité de vie,
- ils favorisent la rencontre et le « vivre ensemble » des habitants et usagers du territoire,
- ils sont vecteurs de transversalité des actions communautaires notamment dans les domaines sportifs, environnements.)

Afin de favoriser et valoriser les atouts culturels du territoire, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a décidé de se doter d'un projet culturel partagé jusqu'en 2030.

Celui-ci est la feuille de route pour atteindre un objectif commun. Il confirme l'engagement de la communauté d'agglomération pour le déploiement et le développement de l'offre culturelle sur son territoire, ses communes et pour ses habitants.

La collectivité s'emploie à accompagner, coordonner, mettre en synergie les acteurs de la culture du territoire ; qu'ils soient publics, privés, associatifs, professionnels, semi-professionnels ou encore amateurs.



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

Carte illustrée des habitants de RLV par l'illustratrice Elza Lacotte

# DES ASSISES DE LA CULTURE POUR CONSTRUIRE UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

# LES ASSISES DE LA CULTURE EN CHIFFRES...

## Chronologie : De la définition à la mise en œuvre du projet culturel de territoire



- **9** mois de consultation
- **2** questionnaires (1 à destination des habitants/usagers et 1 à destination des acteurs culturels)
- **1 206** réponses au questionnaire habitants/usagers
- **113** réponses au questionnaire acteurs culturels
- **14** ateliers avec les acteurs culturels
- **2** rencontres culturelles avec les habitants/usagers
- **1** rencontre avec les élus
- **318** participants aux ateliers et aux rencontres
- **19** partenaires pour organiser les ateliers/rencontres (co-construction des ateliers avec des associations, des professionnels de la culture, d'autres collectivités, les services culturels les services culturels municipaux et communautaires, mais aussi les autres services de RLV)



### LES AMBASSADEURS DES ASSISES DE LA CULTURE

De gauche à droite : 1<sup>er</sup> rang : Frédéric Bonnichon, Président de RLV ; Françoise Maury-Fernandez, Présidente des Amis des Musées ; Rino, Artiste grapheur ; Alain Vannaire, Président du Festival « On connaît la chanson » ; Véronique De Marchi, Vice-Présidente déléguée à la Vie culturelle ; Fabienne Dorey, Directrice de la Culture de RLV ; Lionel Maulus, Musicien accordéoniste et compositeur

2<sup>ème</sup> rang : Thierry Courtadon, Sculpteur sur pierre ; David De Abreu, Directeur de l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne ; Amélie Compère, Directrice de la Puce à l'Oreille ; Suzana, Directrice du Festival « Puce à l'Oreille » ; Emile, Directeur du cinéma Arcadia.

## POURQUOI DES ASSISES DE LA CULTURE ?

Initiées par les élus en début de mandat, les Assises de la Culture ont permis la concertation des acteurs culturels, des habitants et usagers afin d'établir un diagnostic des pratiques et de l'offre, d'identifier les besoins et les attentes. Les ateliers et rencontres menés de février à octobre 2021 ont été l'occasion d'impliquer les habitants, de rencontrer les acteurs et de travailler ensemble au futur Projet Culturel de Territoire. Ce travail collaboratif de plusieurs mois a initié une démarche participative souhaitée par le Président et les élus de RLV.

## DES ASSISES DE LA CULTURE : POUR QUI ET PAR QUI ?

L'action culturelle doit être pensée avec les habitants et les acteurs culturels pour être la plus proche et la plus attractive pour tous les publics. Neuf acteurs de la vie culturelle du territoire ont accepté d'être les Ambassadeurs des Assises de la Culture et de participer aux ateliers de concertation.

Visuel de la soirée de restitution des Assises de la Culture par Anne Bernardi



Rencontre avec les habitants à Enval

Atelier dédié au patrimoine à Saint-Bonnet-près-Riom

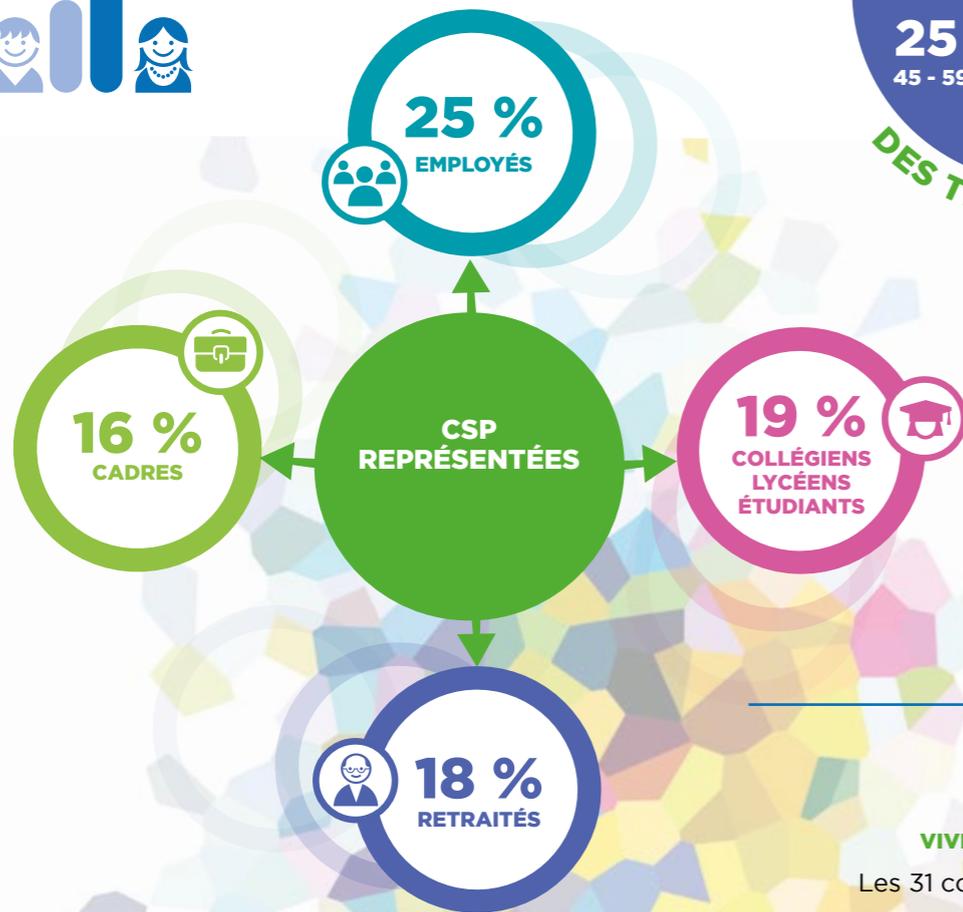
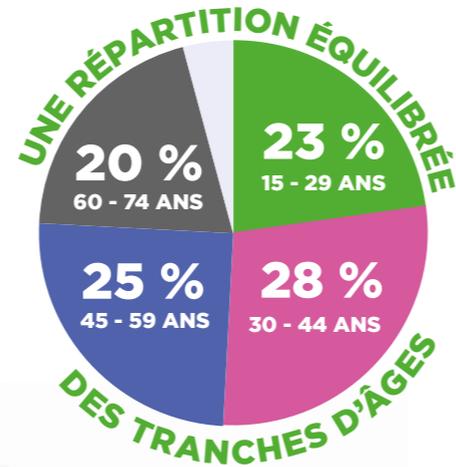


Atelier des élus



# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DES HABITANTS SUR LEUR PRATIQUE CULTURELLE

## À PROPOS DU PROFIL DES RÉPONDANTS



### DOMICILIATION

**82 %**  
DES RÉPONDANTS  
VIVENT SUR LE TERRITOIRE

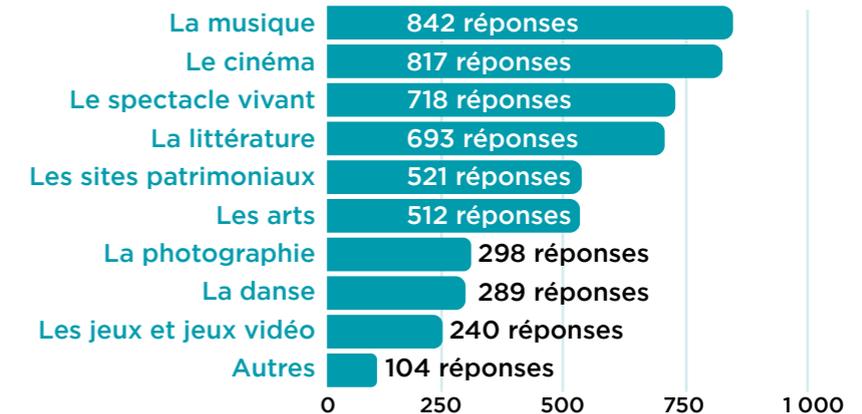
Les 31 communes du territoire sont représentées dans le questionnaire.



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

## À PROPOS DE LA PRATIQUE CULTURELLE DES RÉPONDANTS

### LES DOMAINES CULTURELS PRÉFÉRÉS DES RÉPONDANTS

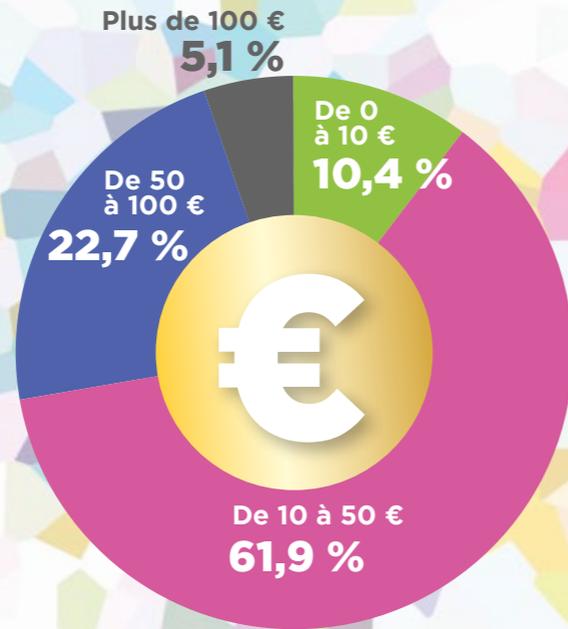


### LA FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE CULTURELLE DES RÉPONDANTS

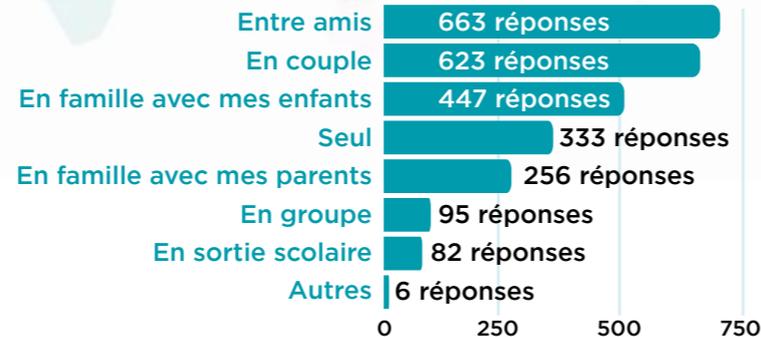
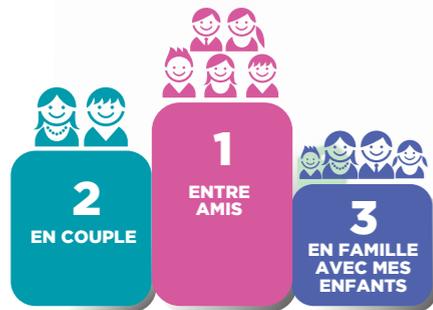


# RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DES HABITANTS SUR LEUR PRATIQUE CULTURELLE

## BUDGET MENSUEL DE DÉPENSES CULTURELLES (ACHATS, SORTIES...)



## CONTEXTE DES PRATIQUES CULTURELLES DES RÉPONDANTS

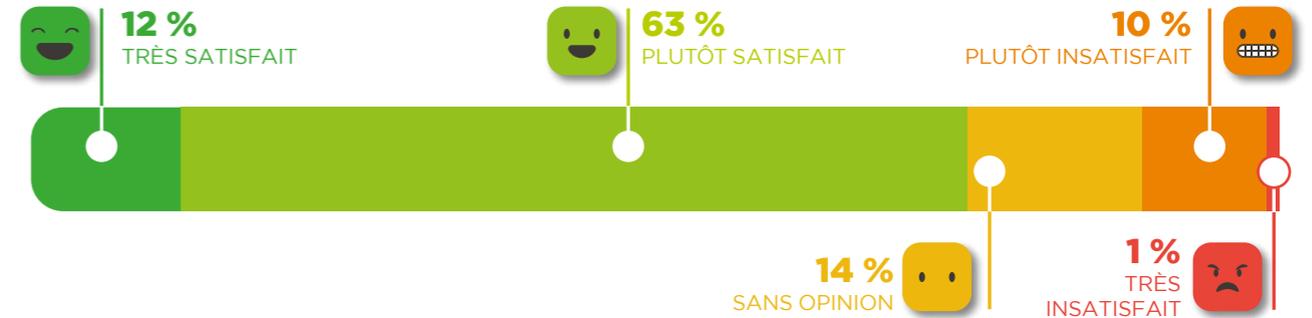


## CRITÈRES D'IMPORTANCE OFFRE CULTURELLE



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

## SATISFACTION À L'ÉGARD DE L'OFFRE CULTURELLE PROPOSÉE PAR RLV SUR LE TERRITOIRE



## À PROPOS DE L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

### PERCEPTION DE L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE (AU SENS LARGE)

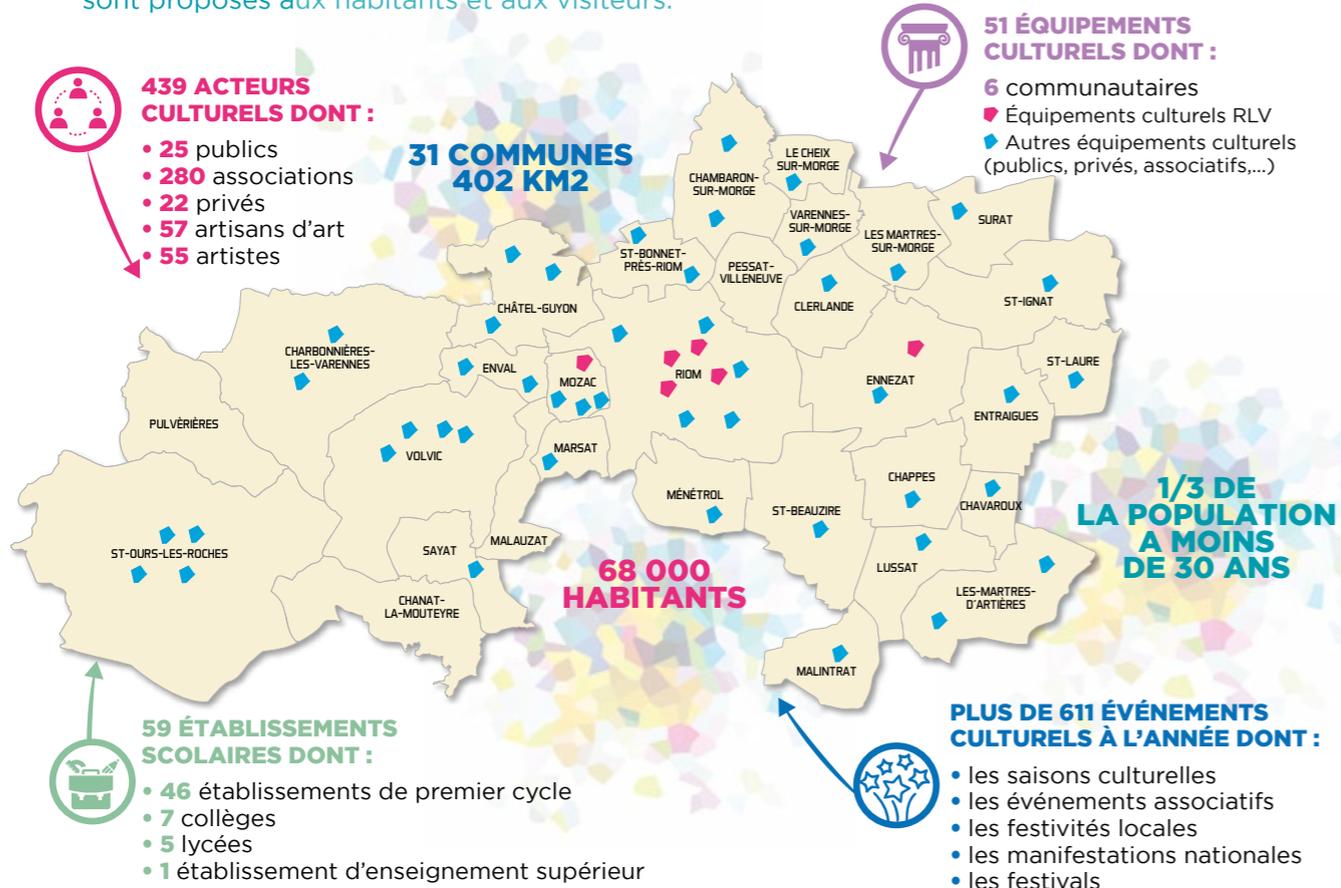


Soirée de restitution des Assises de la Culture



# LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE EN 2022

L'offre culturelle présente sur le territoire de Riom Limagne et Volcans est riche et diversifiée. **Plus de 430 acteurs et 51 équipements culturels** sont implantés sur l'ensemble du territoire et permettent un véritable maillage de l'offre culturelle sur les 31 communes. Chaque année, plus de **600 événements culturels** sont proposés aux habitants et aux visiteurs.



## FORCES ET FAIBLESSES

- FORCES**

  - Population relativement jeune
  - Tissu associatif fort
  - Acteurs culturels nombreux
  - Diversité et richesse des patrimoines
  - Position géographique privilégiée
  - Offre culturelle riche et pluridisciplinaire

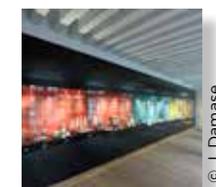
**FAIBLESSES**

  - Méconnaissance du territoire de RLV
  - Juxtaposition des acteurs sans mise en réseau
  - Manque de coordination
  - Manque de visibilité
  - Enjeux autour de la mobilité
  - Offre culturelle centralisée

La direction des affaires culturelles de Riom Limagne et Volcans



## CE QUE FAIT DÉJÀ RLV EN MATIÈRE DE CULTURE



**Les musées Mandet et Régional d'Auvergne à Riom, le Centre de la lapidaire**



**La mise en réseau de la lecture publique : Médiathèque Jardins de la lecture à Riom, associée à 26 bibliothèques**



**L'enseignement musical : école de musique intercommunale à Ennezat**



**L'animation du patrimoine : label Pays d'Art et d'Histoire sur tout le territoire**

Accusé de réception en préfecture  
065-200070753-20221108-DEL152622110801-DE  
Date de transmission : 17/11/2022  
Date de réception en préfecture : 17/11/2022

## ÉCOLE DE MUSIQUE D'ENNEZAT - RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Première école de musique intercommunale du département composée de 63 élèves au moment de sa création en 1986, l'école de musique d'Ennezat - Riom Limagne et Volcans compte aujourd'hui 250 élèves âgés de 5 à 73 ans issus de 23 communes RLV.

Plus de 95% des élèves résident sur le territoire Riom Limagne et Volcans.

19 agents composent le service : 14 enseignants à l'école de musique, 4 intervenantes en milieu scolaire, 1 directeur.

Les agents titulaires du Diplôme d'État (DE) de professeur enseignent plusieurs disciplines :

14 instruments (vents, cordes, claviers, percussions)

Éveil musical, formation musicale

Pratiques collectives : orchestre junior, musique d'ensembles, musique de chambre, musiques actuelles, chorale adulte.

176 heures de cours hebdomadaires sont dispensées.

L'école est ouverte aux enfants âgés d'au moins 5 ans et aux adultes, la priorité étant laissée aux enfants.

9% d'élèves inscrits à un cours de pratique instrumentale sont des adultes.

L'accès à la culture pour tous est encouragé par une grille de tarifs établie en fonction du quotient familial et par un parc d'instruments destinés à la location pour les nouveaux élèves.

45 instruments loués chaque année.

Le projet de l'école de musique s'articule autour de trois grandes missions :

- La formation : sensibilisation et enseignement, dans un esprit d'ouverture (aux différents publics, aux différentes esthétiques, aux différents projets personnels) dans l'objectif de former des musiciens amateurs éclairés et autonomes, tout en s'attachant à favoriser les pratiques collectives.

- La diffusion : tant comme partie intégrante de la formation (apprendre pour se produire mais également se produire pour apprendre), que dans un objectif de formation du spectateur.
- La création : tant par la confrontation à la multiplicité des esthétiques, qu'à des œuvres artistiques (notamment par le lien direct au spectacle vivant), des répertoires, des traditions ou des artistes, que par l'immersion dans des projets qui permettent de mettre les savoir-faire au service d'actes créatifs.

### Service commun « Interventions musicales en milieu scolaire »

Depuis 2019, 4 enseignants titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) mènent des séances d'éveil artistique et de pratiques musicales collectives permettant aux élèves de vivre des démarches artistiques, d'acquérir des connaissances et des compétences musicales.

16 communes de Riom Limagne et Volcans adhèrent au service commun.

2 200 élèves de primaires issus de 95 classes bénéficient de cet enseignement.

1 835 heures annuelles sont assurées par les 4 DUMIstes, soit 2,54 ETP.

Plusieurs projets sont menés en partenariat avec les enseignants de l'école de musique d'Ennezat - RLV.

### Accueil de formations

L'école de musique accueille des formations en lien avec les enseignements artistiques :

- 2 journées « Formation à la prévention auditive » par l'association Audition Solidarité
- 2 stages « Pratique vocale et direction de chœur » par le CNFPT
- 2 journées « Formation Communiquer à l'oral » par le Conseil Départemental du Puy de Dôme



*Jardin musical à l'école de musique d'Ennezat*



*Formation prévention audition à l'école de musique*

## EVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

**15 scènes ouvertes**

**2 concerts dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine**

**1 concert « visite singulière » au musée Mandet**

**3 représentations de Pierre et le loup**

**2 concerts de Noël**

**1 concert des professeurs**

**2 concerts d'ensemble de cuivres**

**2 concerts de la chorale**

**1 résidence + concert à la Puce à l'Oreille**

**2 stages d'instrument : rencontres autour de l'accordéon, rencontres pianistiques - Festival Piano à Riom**

**17 concerts scolaires**

**2 soirées Fête de la Musique**

**2 portes ouvertes**

**Soit : 52 manifestations et 6 000 spectateurs**

## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

### Label Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire a pour mission principale la **mise en application de la convention** « Pays d'art et d'histoire » signée avec l'État. Le Conseil Communautaire, avec l'appui de la DRAC, a décidé de lancer la **procédure d'extension du label** aux 31 communes de Riom Limagne et Volcans. Le dossier de candidature pour le renouvellement et l'extension du label ainsi que le projet de convention a été présenté à la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) en octobre 2022. Une **brochure** intitulée « Vers un nouveau pays d'art et d'histoire » et une **exposition** itinérante présentent la démarche d'extension.

En outre, depuis la fusion des intercommunalités (2017), le Pays d'art et d'histoire a mis en place, des actions de préfiguration sur les nouvelles communes en dehors du territoire actuellement labellisé (10 communes).

### Programme d'activités

Le Pays d'art et d'histoire propose un programme d'activités à destination des adultes et des plus jeunes, met en place pour les scolaires des actions culturelles adaptées à tous les niveaux, et développe des outils de médiation.

Il assure des permanences pour des visites libres sur certains sites (Tour de l'Horloge, Sainte-Chapelle), mais aussi des visites commentées, programmées pour les individuels et sur rendez-vous pour les groupes sur les différentes communes du territoire.

Plusieurs types d'activités sont proposés :

- pour les adultes : des visites guidées, des cycles de conférences, des expositions...
- pour les plus jeunes : des visites, des ateliers découvertes, des expositions...
- pour le public handicapé : des visites adaptées, des visites sensorielles...

### Manifestations nationales

Le Pays d'art et d'histoire participe aux **Journées Européennes des Métiers d'Art** étendues aux communes de Riom, Châtel-Guyon et Volvic. Le programme est réalisé en lien avec le pôle Attractivité.

Les **Journées Européennes du Patrimoine** se sont élargies à la communauté d'agglomération avec **12 communes, 52 lieux et 63 propositions** de visites ou animations sur des sites comme Châtel-Guyon, Volvic, Saint-Laure ou Ennezat en 2019 avec une fréquentation de plus de 11 000 visiteurs.

Le Pays d'art et d'histoire participe aux **Journées Nationales de l'Architecture**, manifestation qui permet d'aborder l'architecture contemporaine par le biais de visites, conférences et visites de chantiers.

### Publications

L'édition de brochures de présentation de sites dans la formule « Parcours » s'étend aux nouvelles communes qui ne disposaient pas de supports de visite comme Ennezat.

### Outils pédagogiques

La collection de maquettes tactiles s'enrichit de nouvelles propositions (Châtel-Guyon, Ennezat) et la politique d'acquisition d'outils pédagogiques pour le jeune public se poursuit en fonction du patrimoine des nouvelles communes.

Vernissage  
d'une  
exposition du  
Pays d'art et  
d'histoire



Visite du Pays d'art et d'histoire  
à Saint-Bonnet-près-Riom



## LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN CHIFFRES

Le Pays d'art et d'histoire comprend **6 agents titulaires soit 4,5 ETP** et gère un volume de **110 vacations et 1 400 heures d'accueil**.

La fréquentation des activités représente **38 037 personnes (année 2019)** et se décline comme suit :

- **15 013 personnes aux manifestations soit 39%**
- **9 805 aux visites libres à la tour de l'Horloge et à la Sainte-Chapelle, soit 26%**
- **9 726 pour le jeune public, soit 26%**
- **3 493 visites et animations adultes soit 9%**

## MUSÉES

Le service des musées assure la gestion des 2 musées situés à Riom, le musée Mandet et le musée régional d'Auvergne, ainsi que la valorisation du fonds lapidaire de Mozac.

Labellisés « Musée de France », ces équipements sont soumis à différentes missions : conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections, les rendre accessibles au public, mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion, contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche, tenir à jour un inventaire de ses collections, rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui en fixe les grandes orientations.

L'ensemble des agents du service (soit 13 ETP) assure la gestion des équipements, l'ouverture du musée Mandet et du musée régional d'Auvergne, la conservation des éléments lapidaires de l'abbaye de Mozac et le bon fonctionnement des réserves communautaires.

### Musée Mandet

Créé en 1866 par Francisque Mandet, le musée éponyme est installé dans l'hôtel Dufraisse du Cheix qui date du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Conçu à l'origine pour abriter les portraits des grands hommes auvergnats, le musée s'est enrichi de façon continue grâce aux dons des membres de la Société du musée de Riom et au soutien des collectivités publiques. Y sont rassemblés des tableaux et des sculptures du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, des pièces archéologiques et lapidaires. En 1979, le don Richard avec près de 1 500 pièces, vient considérablement enrichir le fonds ancien du musée, permettant d'aborder toutes les formes d'art décoratif depuis l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce don suscite la réhabilitation d'un second hôtel particulier, l'Hôtel Desaix, relié au premier par un jardin et une galerie utilisée comme salle d'expositions temporaires.

Depuis cette restructuration une politique d'acquisition soutenue a été menée par les différents conservateurs, aujourd'hui orientée sur les pièces d'art décoratif contemporain mais aussi sur des dons pouvant compléter les collections, comme celui, récent, des moulages en plâtre de l'orfèvre parisien Bonnaffoux.

### Musée régional d'Auvergne

La naissance du Musée régional d'Auvergne est essentiellement liée à la volonté d'un homme : Pierre Sabatier, conservateur du musée Mandet. Professeur de dessin à Riom et également président du syndicat d'initiative de Riom, cet homme parfaitement impliqué dans la vie locale souhaitait présenter des collections ethnographiques à Riom.

Après avoir envisagé son installation au musée Mandet, puis dans l'ancien cloître des Cordeliers (actuelle prison), c'est finalement au 10 bis rue Delille que fut installé le Musée régional d'Auvergne, grâce à la générosité d'une riomoise : Luce de Montgon qui offrit à la ville le bâtiment au mois de mars 1958.

Le collectage des objets commença en 1958. Et le musée, après bien de vicissitudes, fut inauguré le 17 mai 1969.

Aujourd'hui les collections sont riches d'environ 4 000 objets (dont 10 % de dépôts de l'État) datant pour l'essentiel du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Les thèmes traités sont : le milieu agricole (outil, mobilier, vêtements), le costume régional, les métiers et savoir-faire, la musique, la religion (statuaire, objets et vêtements liturgiques).

### Politique d'expositions temporaires et d'animations

Afin de faire des musées et du patrimoine des acteurs incontournables du territoire, et participer à son attractivité, deux volets sont développés : l'organisation d'expositions temporaires chaque année, mais aussi la programmation d'animations culturelles tout au long de l'année à destination de divers publics.

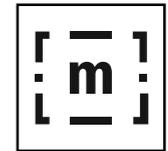
#### Expositions temporaires :

Chaque année l'équipe des musées s'emploie à organiser des expositions temporaires de qualité afin de toucher des nouveaux publics et valoriser la fréquentation des équipements.

- 2019 : *Les images sont inadmissibles* (05/04/19-13/10/19) au Musée Mandet, *Ondulations* (23/11/19 -17/10/20) au Musée Mandet, *50 ans du Musée régional d'Auvergne* (15/05/19 au 03/11/19) au Musée régional d'Auvergne.



Découverte des collections du musée Mandet à Riom



Visite au musée régional d'Auvergne



- 2020 : *Muses et Merveilles* au Musée Mandet (17/10/20 - 25/04/2021), *Le musée régional d'Auvergne sort de sa bulle* au Musée régional d'Auvergne (04/07/20 - 14/11/21).
- 2021 : *Gaïa* au Musée Mandet (21/06/2021 - 20/03/22), *Le musée régional d'Auvergne sort de sa bulle* au Musée régional d'Auvergne.
- 2022 : *Le Grand Tour* au Musée Mandet (01/07/2022).
- 08/01/2023), *Songe d'une nuit d'été* - Une exposition de Delphine Gigoux-Martin au Musée régional d'Auvergne (25/06/2022 - 13/11/2022).

#### Programmation et animations :

La programmation culturelle des deux musées a permis de proposer une offre diversifiée pour tous les publics des musées : concerts, conférences, ateliers pour le jeune public, ou encore des visites familles.

Ces animations tiennent compte des nombreuses manifestations nationales et locales auxquelles participent les musées : Nuit Européennes des Musées, Fête de la Ville de Riom, Fête de la musique, Journées Européennes du Patrimoine, Riom Ville d'Art'isans...

#### Vie des collections :

Les collections des musées ne sont pas figées, puisqu'elles sont régulièrement abondées par une politique d'acquisition. Les fonds muséaux sont régulièrement étudiés lors du récolement et de l'inventaire, ainsi que lors des procédures de restaurations. Enfin de nombreuses pièces des musées sont régulièrement prêtées à d'autres institutions dans le cadre d'expositions temporaires, assurant la renommée des collections des musées de RLV.

**12 673 visiteurs dont 10 671 au musée Mandet et 2 002 au musée Régional d'Auvergne en 2021**

**Accueil scolaire, animations diverses dont événements nationaux (JEP, Nuit des musées, etc.) : 1 926 élèves et accompagnateurs**

**Ateliers et visites pendant les vacances scolaires : 435 enfants et accompagnateurs**

## LECTURE PUBLIQUE

### Une équipe au service du réseau de lecture publique

Le Réseau des bibliothèques de Riom Limagne et Volcans se compose de 26 bibliothèques municipales et de la Médiathèque communautaire des Jardins de la Culture à Riom.

Une **carte unique** permet d'accéder gratuitement à une collection diversifiée de près de 200 000 documents (livres, BD, films, revues, CD ...), ainsi qu'à de nombreuses ressources numériques à distance 24h/24, 7j/7 en partenariat avec la médiathèque départementale.

Le site du réseau de lecture publique, <https://reseau-bibliotheques.rlv.eu/>, permet de consulter le catalogue, d'accéder au compte lecteur pour prolonger des prêts ou réserver des documents, et de suivre les actualités des bibliothèques.

Le service de navette documentaire poursuit son évolution par la mise en place d'un prêt et retour universel permettant d'acheminer les documents au plus près des publics du territoire.

Une **programmation culturelle concertée**, élaborée par le service de lecture publique, **permet aux bibliothèques du réseau d'offrir aux habitants des animations tout-public.**

Le réseau développe des relations de partenariat avec les communes, le tissu local des associations et les structures socio-éducatives pour monter des projets, participer ou programmer des événements tout au long de l'année tels que les **3 R- Riom-Reliure-Rencontres** ou les **Grands Espaces Littéraires** de Sayat.



Exposition à la médiathèque des Jardins de la Culture

Grâce au recrutement d'un conseiller numérique avec l'aide de l'État, le service Lecture publique étend le volet social et culturel de ses **actions d'accompagnement à la formation et à la création numérique dans une dimension hors les murs.**



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

## Médiathèque

DES JARDINS DE LA CULTURE

Ouverte en mars 2019, la Médiathèque des Jardins de la Culture propose en accès libre et gratuitement à tous les habitants du territoire des collections et des animations variées ainsi que des espaces de détente, de travail et d'échanges au sein d'un bâtiment ouvert sur l'extérieur de 2 563 m<sup>2</sup>.



L'espace détente et presse de la médiathèque des Jardins de la Culture

### Une équipe de professionnels accueille le public 32 h par semaine et propose :

- Plus de **70 000 documents** (livres, CD, DVD, revues, BD...),
- Des **services multimédia et numériques**, à distance et sur place, au sein de « l'Atelier », lieu de formation et de fabrication,
- Des **espaces de travail** individuels ou semi-collectifs confortables,
- Des **box privés** pour visionner des films, courts-métrages et écouter musiques et textes audio,
- Des **jeux vidéo** avec consoles mais aussi des jeux de société à disposition,
- Un **fonds patrimonial**, de plus de 20 000 ouvrages, composé d'un fonds d'histoire locale, d'un fonds ancien et d'un fonds de bibliophilie contemporaine (livres d'artistes).

## 3 AXES POUR DÉVELOPPER LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE

Le projet culturel est un document stratégique qui confirme l'engagement de Riom Limagne et Volcans en faveur du développement culturel pour son territoire et ses habitants. Il est construit autour de 3 axes en lien avec les 3 ambitions du Projet de Territoire « RLV Ambitions 2030 ».

**AXE 1 :  
CONSTRUIRE UNE CULTURE AVEC  
ET POUR TOUS LES PUBLICS**

**AXE 2 :  
DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ DES  
ACTIONS, DES ACTEURS ET DES PUBLICS**

**AXE 3 :  
CRÉER UNE IDENTITÉ CULTURELLE  
DE TERRITOIRE**

L'objectif est de déterminer les engagements prioritaires, à moyen et plus long terme, pour proposer aux acteurs et habitants du territoire une offre culturelle accessible, ouverte, ambitieuse, innovante, attractive et rayonnante, mais aussi réactive face à l'évolution de la société et des modes de vies.

*La fête de la  
musique au  
musée Mandet  
avec les élèves  
de l'école  
de musique  
d'Ennezat*



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022



# 3 AXES / 10 ENJEUX



## AXE 1

### CONSTRUIRE UNE CULTURE AVEC ET POUR TOUS LES PUBLICS

- **ENJEU 1**  
Diversifier et aller à la rencontre des publics
- **ENJEU 2**  
Favoriser la pratique artistique et culturelle dès le plus jeune âge
- **ENJEU 3**  
Améliorer la visibilité de l'offre culturelle du territoire
- **ENJEU 4**  
Accroître les usages et les habitants à la vie culturelle

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022



## AXE 2

### DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS, DES ACTEURS ET DES PUBLICS

- **ENJEU 1**  
Poursuivre et développer le travail de transversalité avec les différents acteurs
- **ENJEU 2**  
Créer la surprise et proposer une offre culturelle innovante
- **ENJEU 3**  
Rendre la culture plus proche, vers une pluralité des lieux



## AXE 3

### CRÉER UNE IDENTITÉ CULTURELLE DE TERRITOIRE

- **ENJEU 1**  
Révélér la richesse et les talents du territoire
- **ENJEU 2**  
Accroître la renommée et l'attractivité du territoire
- **ENJEU 3**  
Améliorer, moderniser les services et équipements culturels tout en œuvrant en faveur du développement durable

## • AXE 1 : CONSTRUIRE UNE CULTURE AVEC ET POUR TOUS LES PUBLICS

### ENJEU 1 : DIVERSIFIER ET ALLER À LA RENCONTRE DES PUBLICS

- ACTION 1 :** Poursuivre les actions hors-les-murs des services culturels de RLV
- ACTION 2 :** Créer des parcours inter-structures
- ACTION 3 :** Créer des actions auprès des publics empêchés ou non familiers des équipements culturels
- ACTION 4 :** Améliorer la qualité d'accueil et d'accessibilité aux services et équipements proposés par RLV
- ENJEU 2 :** Favoriser la pratique artistique et culturelle dès le plus jeune âge
- ACTION 5 :** Poursuivre le développement du service commun éducation musicale dans les écoles du territoire
- ACTION 6 :** Développer des projets culturels avec le service petite enfance
- ACTION 7 :** Travailler avec tous les acteurs de la jeunesse

### ENJEU 3 : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE DU TERRITOIRE

- ACTION 8 :** Travailler sur une stratégie de communication
- ACTION 9 :** Réaliser un inventaire des acteurs et de l'offre culturelle du territoire
- ACTION 10 :** Développer un espace numérique culturel

### ENJEU 4 : ASSOCIER LES USAGERS ET LES HABITANTS À LA VIE CULTURELLE

- ACTION 11 :** Créer et développer des outils de consultation des usagers
- ACTION 12 :** Proposer aux usagers de participer à la vie des équipements
- ACTION 13 :** Concevoir des temps et espaces d'échanges et de participation
- ACTION 14 :** Associer les habitants aux pratiques amateurs

## • AXE 2 : DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS, DES ACTEURS ET DES PUBLICS

### ENJEU 1 : POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LE TRAVAIL DE TRANSVERSALITÉ AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS (PETITE ENFANCE, SPORT, SOCIAL, TOURISME, ÉCONOMIE)

- ACTION 15 :** Mettre en œuvre la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)
- ACTION 16 :** Imaginer des actions en concertation avec les acteurs du domaine du sport
- ACTION 17 :** Élargir le champ d'action de la culture sur le territoire
- ACTION 18 :** Redéfinir le rôle de la Direction des affaires culturelles de RLV
- ACTION 19 :** Renouveler les « Rencontres culturelles »

### ENJEU 2 : CRÉER LA SURPRISE ET PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE INNOVANTE

- ACTION 20 :** Développer des animations culturelles dans des lieux atypiques du territoire
- ACTION 21 :** Installer des œuvres d'arts dans l'espace public
- ACTION 22 :** Développer des actions de médiations « non conventionnelles »

### ENJEU 3 : RENDRE LA CULTURE PLUS PROCHE, VERS UNE PLURALITÉ DES LIEUX

- ACTION 23 :** Créer ou développer des outils nomades
- ACTION 24 :** Mailler le territoire en délocalisant des événements
- ACTION 25 :** Développer une offre culturelle à domicile
- ACTION 26 :** Encourager la mobilité des publics sur l'ensemble du territoire et entre les lieux culturels

## • AXE 3 : CRÉER UNE IDENTITÉ CULTURELLE DE TERRITOIRE

### ENJEU 1 : RÉVÉLER LA RICHESSE ET LES TALENTS DU TERRITOIRE

- ACTION 27 :** Soutenir et valoriser les artistes du territoire
- ACTION 28 :** Étendre le label Pays d'art et d'histoire aux 31 communes du territoire
- ACTION 29 :** Dévoiler les atouts et la diversité du territoire

### ENJEU 2 : ACCROÎTRE LA RENOMMÉE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ACTION 30 :** Participer activement à des initiatives visant à faire rayonner le territoire
- ACTION 31 :** Faire reconnaître le caractère culture/nature du territoire
- ACTION 32 :** Coordonner les manifestations locales, départementales, régionales, nationales au niveau de RLV

## ENJEU 3 : AMÉLIORER, MODERNISER LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS TOUT EN ŒUVRANT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ACTION 33 :** Adapter les équipements culturels aux pratiques culturelles actuelles
- ACTION 34 :** Repenser les lieux culturels comme des lieux de vie
- ACTION 35 :** Intégrer une dimension développement durable aux actions culturelles



Visite contée du Pays d'art et d'histoire sur le site de l'abbaye de Mozac



# AXE 1

## CONSTRUIRE UNE CULTURE AVEC ET POUR TOUS LES PUBLICS

Le public est au cœur de cette ambition stratégique. Il est primordial de proposer un accès à la culture pour tous les publics. Il est nécessaire de travailler avec les acteurs pour rendre la culture plus accessible et compréhensible pour les habitants. Impliquer les usagers dans cette démarche est un facteur de réussite. Le public-spectateur doit également devenir acteur de la construction et de la création de l'offre culturelle du territoire.

Une meilleure communication et ses canaux de diffusion de l'offre culturelle sont également au cœur des réflexions. La communication doit servir le projet culturel et pour cela être ascendante et descendante. Il est nécessaire de rencontrer les acteurs et les publics pour adapter l'offre culturelle et la communication au plus près des besoins.



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

Amener la culture où elle n'est pas et qu'elle se déplace à la rencontre des publics.  
**ATELIER N°7 : COMMENT TOUCHER DAVANTAGE LES PUBLICS ET NOTAMMENT LES PUBLICS EMPÊCHÉS ? - Mai 2021**

### ENJEU 1 : DIVERSIFIER ET ALLER À LA RENCONTRE DES PUBLICS

Afin de maintenir et de renforcer la fréquentation des actions et lieux culturels, RLV développe des services adaptés à la diversité des usages, qui répondent aux besoins des publics et contribuent ainsi à les fidéliser. Les équipements culturels ont pour ambition d'être des lieux de vie, de rencontre, ouverts au numérique et à l'évolution des usages. Ils veillent à l'attractivité et au renouvellement de leurs offres pour donner aux usagers l'envie de revenir mais aussi pour toucher de nouveaux publics.

**ACTION 1 : Poursuivre les actions hors-les-murs des services culturels de Riom Limagne et Volcans** au travers des bibliothèques, du service commun « enseignement musical », des services publics des musées et du service animation du patrimoine en partenariat avec l'Éducation Nationale (écoles maternelles, élémentaires, collèges). L'agglomération souhaite développer davantage les actions à l'égard des lycées et notamment les filières techniques et professionnelles.

Outre le public scolaire, il convient de continuer les interventions lors de manifestations sur le territoire (exemples : Balade au pays des livres à Châtel-Guyon, les Aventuriales à Ménérol, etc.), et les actions au sein des structures petite enfance.

Une connaissance approfondie du territoire (diagnostic, répertoire des partenaires identifiés et potentiels) permettra de développer et de cibler les actions hors-les-murs portées par les services culturels, et ainsi toucher de nouveaux publics.

#### Pistes envisageables :

- Rendre mobiles certaines œuvres dans les écoles du territoire pour « donner envie » et proposer des visites sur mesure aux enseignants, enfants et parents.
- Organiser des expositions temporaires dans les équipements communautaires, comme les pépinières d'entreprises.
- Développer des outils en hors-les-murs pour susciter la découverte des musées (Power Point, livret-jeu, présentation, projection de films, échanges avec des médiateurs).



Intervention en classe de l'équipe de médiation des musées

- Développer des partenariats avec des événements phares du territoire, par exemple le Festival de BD de Saint-Beauzire, les animations estivales de la ville de Riom (Mon été au Cerey...).
- Organiser une fois par an un événement fédérateur autour des équipements des Jardins de la Culture.

**ACTION 2 : Créer des parcours inter-structures** permettant de tisser des liens entre associations, équipements culturels et entreprises, en lien étroit avec les communes, afin de croiser les regards.

Actuellement, des projets sont construits en partenariat entre différents équipements culturels. Des visites singulières du musée Mandet ont été initiées, intégrant les services culturels de RLV (musique, Pays d'art et d'histoire et lecture publique) dans la construction et la mise en œuvre des visites. Cette formule, croisant les disciplines et les publics, peut également s'élargir à d'autres services. Le Pays d'art et d'histoire élabore des propositions participatives facilitant l'échange entre visiteurs, habitants, professionnels et acteurs du territoire (visites d'entreprises, démonstrations en ateliers avec des artisans lors des Journées Européennes des Métiers d'Arts, etc.).



Il convient d'aller plus loin. Des expositions pensées en synergie entre structures publiques et privées mettent ainsi en valeur les richesses et compétences des différents acteurs du territoire, proposant ainsi un parcours en écho dans différentes structures : événement commun.

### Pistes envisageables :

- *Tisser des liens culturels avec les sites du domaine économique et commercial travaillant directement avec le pôle attractivité et développement économique de RLV : les pépinières d'entreprises (Volvic, Mozac, Saint-Beauzire, Châtel-Guyon), les commerces de proximité (Sayat, Pulvérières, Chambaron, Cellule, Le Couriat), les multiples-ruraux (Charbonnières-les-Varennes, Volvic, Martres-sur-Morge).*
- *Vitrines « mini-musées » dans des équipements du territoire afin de rendre accessibleS les collections des musées.*

**ACTION 3 : Créer des actions auprès des publics empêchés ou non familiers des équipements culturels** sous différentes formes : actions de médiation, interventions d'artistes en résidences (de création, de diffusion), ateliers de pratiques artistiques. Les partenariats gagnent à être montés avec les spécialistes de ces publics.

Définir des publics cibles pour certaines actions permet de maintenir un même service public pour tous en tenant compte des inégalités d'accès à la culture et de satisfaire les besoins, intérêts et pratiques d'usagers tous différents. À la différence d'une offre variée mais qui s'adresse à un « grand public » mal identifié, cette stratégie permet de prioriser les actions à mettre en œuvre et de toucher d'autres publics que ceux qui fréquentent de manière autonome les équipements culturels.

### Ce que l'on fait déjà :

- *Le Pays d'art et d'histoire propose une action à destination des seniors élaborée avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : Les jeudis du patrimoine.*
- *Le partenariat entre les musées, le service Lecture publique et l'ADAPEI 63 favorise la mise en place d'actions en direction de publics en situation de handicap mental accueillis dans les structures spécialisées.*

*Visite insolite au musée Mandet avec les enseignants de l'école de musique d'Ennezat*



Accusé de réception en préfecture  
063-200070163-20221108-DEL1B2\_221\_0801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

*Les outils de médiations adaptés du Pays d'art et d'histoire*



- *Les musées et le service Lecture publique ont initié un travail avec le centre pénitentiaire de Riom : échanger avec les bibliothécaires du Centre Pénitentiaire, initier les parents à la lecture d'albums et de kamishibai à leurs enfants lors des visites, organiser des permissions de sortie dans les équipements culturels, etc.*
- *Réalisation de travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en situation de handicap visuel ou auditif via un plan de travaux d'aménagement, création de parcours adaptés, développement de dispositifs et outils de médiation adaptés (maquettes tactiles, parcours en audiodescription, vidéos en LSF, ...).*

### Pistes envisageables :

- *Développer des actions de médiations spécifiques, élaborées avec un réseau de partenaires-relais : mairies, associations, agents de médiation de la ville, conseils de quartier, PMI, crèches et RPE, services scolaires et périscolaires, seniors, clubs, notamment les acteurs médicaux et sociaux.*
- *Développer des résidences d'artistes expérimentés pour travailler avec différents publics.*
- *Monter un projet de court-métrage avec les gens du voyage.*
- *Mettre en place un service de portage de documents (livres, revues...) à domicile ou en structure d'hébergement pour les publics empêchés.*

**ACTION 4 : Améliorer la qualité d'accueil et d'accessibilité aux services et équipements proposés par RLV** est primordial dans la volonté d'offrir un égal accès à la culture et à l'information.

Cette démarche se décline en différents volets :

- **Une politique tarifaire adaptée avec notamment :** des tarifs accessibles pour les résidents du territoire, une volonté d'encourager l'harmonisation des tarifs des écoles de musique pour une équité entre les usagers, l'intégration à des offres groupées (Pass estival Terra Volcana, Passeport Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire, ...), le souhait d'étendre le principe du billet commun entre les musées communautaires et les musées de la région (Clermont-Ferrand, Volvic, ...).
- **Un travail autour de la question des transports :** la recherche d'optimisation des horaires et circuits, la mise à jour des supports de communication pour mentionner les modalités d'accès aux équipements et événements culturels, un renforcement de la signalétique...
- **Un plan de formation des personnels d'accueil** favorisant l'adaptation des pratiques et l'accessibilité pour différents publics, par exemple l'apprentissage de langues étrangères proposé aux personnels d'accueil des musées et du Pays d'art et d'histoire pour appréhender les publics étrangers.
- **Une modernisation des équipements** avec un plan de rénovation des bâtiments (notamment du musée Mandet) et l'utilisation d'outils de médiation innovants.



*La chambre au trésor dédiée aux tout-petits à la médiathèque des Jardins de la Culture*

## ENJEU 2 : FAVORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les actions et démarches doivent être construites avec les équipements culturels de RLV, en intégrant les acteurs et les structures d'enseignements artistiques présents sur le territoire.

**ACTION 5 : Poursuivre le développement du service commun éducation musicale dans les écoles du territoire** constitue un excellent moyen de sensibiliser les enfants à la pratique artistique.

Les communes le souhaitant, adhèrent à ce dispositif porté par RLV par la signature d'une convention.

Par une pratique artistique effective dans le cadre de projets menés de façon rigoureuse et exigeante, les musiciens intervenants amènent les élèves à développer des compétences musicales et transversales et à compléter leurs connaissances. Par ailleurs, médiateurs entre le monde de l'école et son environnement culturel, ils favorisent la rencontre avec les œuvres et les artistes dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle de tous les élèves.

Les musiciens intervenants conçoivent et mettent en œuvre des projets musicaux transdisciplinaires et/ou pluri-artistiques, en relation avec différents partenaires : école de musique, équipements culturels. Dans une culture de partenariat, ils peuvent initier et coordonner des projets pédagogiques et artistiques ambitieux avec les partenaires éducatifs et culturels : crèches, collèges, lycées, établissements d'enseignement artistique, services culturels, artistes, professionnels de l'enfance...



**Étudier l'opportunité de développer le dispositif « Orchestre à l'école » sur le territoire.**



*Il me semble indispensable de préserver une offre de proximité, en particulier pour l'apprentissage des pratiques artistiques (musique, danse, théâtre, arts graphiques...) pour les enfants.*

*Homme entre 30 et 44 ans - Cadre - Châtel-Guyon*

## ACTION 6 : Développer des projets culturels avec le service petite enfance

Le territoire de RLV bénéficie d'un important maillage de structures petite enfance, dont les équipes s'attachent à proposer des projets pédagogiques avec les tout-petits. Les services culturels de Riom Limagne et Volcans organisent des actions en direction de ce public soit directement dans les structures, soit en proposant des accueils spécifiques.

La collaboration entre les équipements culturels et les structures petite enfance se poursuit avec de nouvelles ambitions, celles du partage et de la formation avec les assistants maternels. Il s'agit de permettre aux professionnels de la petite enfance de développer une capacité à appréhender et à accompagner ce public dans une pratique artistique : ateliers de découvertes culturelles dans le cadre des actions du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), concerts jeune public, délocalisation numérique des collections et expositions des musées, travail avec des reproductions pour les tout-petits (exemple : fac-similé d'œuvres en peluche) ...



*Intervention des médiateurs des musées avec le Relais Petite Enfance*

### Pistes envisageables :

- *Établir un parcours culturel pour les 0-3 ans : sur un même lieu, proposer des petits ateliers d'initiation à différentes pratiques (découverte d'instruments de musique, chevalets à dessin, livres de la médiathèque, maquettes, costumes, raconte tapis ...).*
- *Créer une action dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), par exemple une résidence d'artiste itinérante au sein des structures petite enfance.*



## ACTION 7 : Travailler avec tous les acteurs de la jeunesse

en vue de construire des actions et projets adaptés pour les 0-25 ans. Les acteurs de la jeunesse sont nombreux : Éducation Nationale, RLV Info Jeunes, Mission locale, service jeunesse, ALSH, ARJ, centres sociaux, associations, etc.

Certaines actions pourraient être intégrées et mises en œuvre dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), et s'articuler avec les autres engagements et politiques publiques qui couvrent le territoire (schémas départementaux, politique de la ville, projet de territoire...).

Le service culturel, dont la lecture publique, organise l'accueil de classes chaque année. Les bibliothèques offrent des espaces, des collections, des ressources numériques. Dans le cadre de la préparation au "grand oral" du bac, un travail avec des classes de lycéens est reconduit chaque année avec RLV Info Jeunes.

### Pistes envisageables :

- *Proposer de mettre en place une offre culturelle « Mes vacances à RLV » pour les enfants de 6 à 12 ans, et 13 à 17 ans qui ne partent pas en vacances, en croisant des activités de loisirs et culturelles.*
- *Valoriser le fonds patrimonial ancien et contemporain de la médiathèque.*
- *Consolider les liens avec les Inspections académiques pour mieux communiquer les offres de médiations des services culturels aux établissements scolaires du territoire.*
- *Développer un partenariat avec les centres sociaux et les associations spécialisées pour faire des bibliothèques des lieux de rencontre pour l'aide aux devoirs et le soutien scolaire.*

*Découverte du centre-ville de Riom par des scolaires avec le Pays d'art et d'histoire*

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

*Action école de musique avec la petite enfance*

## ENJEU 3 : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE DU TERRITOIRE

L'offre culturelle sur le territoire est très riche et d'une grande variété mais souffre d'un manque de visibilité. Aussi RLV entend la valoriser par un travail sur la stratégie et les outils de communication.

**ACTION 8 : Travailler sur une stratégie de communication** par la construction d'une charte graphique unique, un logo « RLV Terre de Culture » afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre culturelle sur le territoire. Grâce à ce logo et à la construction d'une charte graphique pour tous les supports de communication des événements (des couleurs récurrentes, une mise en page spécifique...), l'offre culturelle du territoire pourra être identifiée facilement par le public.

La visibilité de l'offre culturelle passe également par son référencement sur les sites extérieurs et la collecte des retours des usagers sur les sites de référencement et les réseaux sociaux (Google, TripAdvisor notamment...). L'exploitation de ces retours d'expériences engendra la création d'une charte commune des réponses sur les réseaux sociaux.

### Pistes envisageables :

- Intégrer la plateforme du Ministère de la Culture « Pass culture » permettant de proposer à l'usager les offres culturelles à proximité.
- Alimenter des bases de données de ressources en ligne mises en place par le ministère de la Culture à destination du grand public, des professionnels, des chercheurs (base Joconde, MNR-Rose Valland, Museofil, Mérimée, plateforme ouverte du patrimoine...).
- Créer un catalogue en ligne des offres pédagogiques pour faire connaître les différentes possibilités de visites et de découvertes.
- Alimenter les fiches des équipements sur les sites généralistes (Wikipédia, TripAdvisor...) afin de faire connaître leurs offres.



À RLV comme ailleurs, je ne connais pas d'outil de qualité permettant de trouver facilement une offre culturelle.

Homme entre 30 et 44 ans - Cadre - Hors RLV

**ACTION 9 : Réaliser un inventaire des acteurs et de l'offre culturelle du territoire** est un passage obligé dans l'optique de mieux communiquer et de construire des projets transversaux.

La vie au sein de RLV est ponctuée de nombreux événements culturels, portés par les communes, l'intercommunalité, des associations locales et d'autres acteurs.

Cette étape de recensement des informations sur les acteurs culturels, les actions/événements, les ressources disponibles (matérielles/logistiques), les lieux (équipements, espaces inoccupés lieux insolites), personnels/compétences, et patrimoines (bâties, naturels, matériels, immatériels...) permettra la mise en place d'outils de suivi et de partage.



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022  
Tournage avec des journalistes au Musée Mandet



Animation dans le cadre de RLV en fêtes



Scène ouverte à l'école de musique d'Ennezat

**ACTION 10 : Développer un espace numérique culturel**, c'est améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'offre.

Au regard du nombre d'acteurs culturels et de leur diversité, il apparaît primordial de les recenser afin de mettre en place un répertoire et un espace numérique.

La création d'une identité « RLV Terre de Culture » est un élément essentiel pour identifier l'action de RLV et envisager le développement d'un site internet, voire d'une véritable plateforme désinstitutionnalisée regroupant toutes les informations et les événements du territoire.

### Différents outils pourront être mis à disposition des usagers et des acteurs culturels :

- Mise en ligne de l'agenda culturel qui peut être commun avec l'office de tourisme.
- Réservation et paiement en ligne pour certains événements.
- Constitution d'un annuaire en ligne des acteurs culturels pour favoriser leur mise en réseau et l'émergence de projets communs.
- Centralisation des informations culturelles, notamment les aides et subventions disponibles, ainsi que des liens avec d'autres sites ressources et institutionnels.



Développer une application « Culture RLV » avec l'agenda et la création d'un flashcode.

### L'objectif de cette démarche est triple :

- Dénombrer les événements et manifestations organisés sur le territoire.
- Répertorier les lieux et équipements culturels, mais aussi les lieux vacants/inoccupés/insolites.
- Lister les ressources disponibles (savoir-faire, connaissance, matériels technique, logistique, partitions, parc instrumental) afin de favoriser leurs mutualisations.

## ENJEU 4 : ASSOCIER LES USAGERS ET LES HABITANTS À LA VIE CULTURELLE

Suivant le mouvement qui consiste à donner plus de voix aux citoyens dans les projets publics, les habitants du territoire ne doivent plus seulement être considérés comme spectateurs ou usagers passifs mais invités à participer à la vie culturelle et à communiquer leurs attentes.

Solliciter les habitants est également un moyen pour fidéliser, diversifier les usagers et innover à partir de besoins exprimés.

**ACTION 11 : Créer et développer des outils de consultation des usagers** permet d'adapter l'offre culturelle aux attentes des publics.

De nombreuses associations culturelles du territoire, implantées dans les communes, ont pour objectifs d'étudier l'histoire du territoire, de diffuser leurs recherches et de mettre en valeur le patrimoine local. RLV souhaiterait établir de véritables partenariats avec elles afin de construire des outils de médiation et de mise en valeur du patrimoine local (publications, etc.).

Les Rencontres culturelles sont également l'occasion d'organiser des rendez-vous entre des acteurs culturels et les publics. Dans la continuité des Assises de la Culture de 2021, les habitants ont été invités à participer (via un questionnaire et des ateliers) à la création d'une carte illustrée des sites patrimoniaux et d'intérêts du territoire.

Le fait de placer les habitants au point de départ de la démarche renvoie vers la notion de droit culturel.

**ATELIER N°5 : ESPACES DE RESSOURCES ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - Avril 2021**

### Pistes envisageables :

- Proposer des enquêtes auprès des habitants sous des formes allégées durant la période des Rencontres culturelles « Un jour, une question culturelle ».
- Mettre en place une commission de programmation citoyenne afin de co-construire des actions culturelles en lien avec les envies du public local.
- Mettre en place un Conseil des jeunes afin d'évoquer la question de la culture sur le territoire.
- Exploiter les moyens de concertations existants, types avis Google, TripAdvisor...



Visite sur le chantier des Jardins de la Culture

**ACTION 12 : Proposer aux usagers de participer à la vie des équipements** afin de tisser du lien et de les rendre prescripteurs à leur tour de l'offre culturelle.

L'implication des habitants dans la vie des équipements culturels peut prendre différentes formes, de la simple consultation jusqu'à la participation active dans des projets. Le niveau de participation des usagers devra être clairement indiqué pour chaque action : information, concertation, co-construction.

Les usagers ne se substituent pas à l'équipe de professionnels mais interviennent de façon complémentaire pour enrichir les propositions, les ajuster à leurs besoins et attentes et devenir relais de l'offre culturelle auprès d'autres usagers et non-usagers.

### Pistes envisageables :

- Dans le cadre de la politique d'acquisition des collections des musées ou des fonds de livres d'artistes de la médiathèque, proposer un vote des visiteurs et usagers. L'œuvre élue parmi une pré-sélection serait acquise par la collectivité afin d'intégrer les collections.
- Au sein du service de lecture publique, faire participer les usagers à la constitution des collections « courantes » : suggestions d'acquisitions, coups de cœur des usagers, etc.
- Organisation de la « Nuit des étudiants » au musée Mandet ou musée régional d'Auvergne afin de permettre aux étudiants de réfléchir à un projet et de le présenter durant un moment convivial.
- Proposer un « ticket mécène », dispositif de financement participatif, à l'accueil d'un établissement culturel proposant au public de soutenir des projets précis.
- Élaborer des expositions d'œuvres réalisées par les habitants du territoire.

# AXE 1 CONSTRUIRE UNE CULTURE AVEC ET POUR TOUS LES PUBLICS

## ACTION 13 : Concevoir des temps et espaces d'échange et de partage et permettre aux usagers de devenir acteurs des événements culturels.

Ces espaces peuvent être permanents, comme dans les bibliothèques et en particulier la Médiathèque communautaire pensée selon le concept de 3ème lieu. En fonction de ses besoins et de ses attentes, chacun peut également y trouver des informations et des collections actualisées, qui reflètent la diversité du savoir, des opinions et des modes d'expression. Des bibliothécaires sont disponibles pour former les usagers à la recherche documentaire et aux outils numériques.

L'Association des Amis des musées de Riom propose d'organiser des temps d'échange en partageant des « coup de cœur » autour d'une ou plusieurs œuvres et d'associer les visiteurs à la démarche.

### Pistes envisageables :

- Imaginer sur le territoire des espaces d'échanges et de partages de savoirs afin de les mettre à disposition des usagers (salles municipales, tiers-lieu, RLV Info Jeunes, ...).
- Concevoir des espaces éphémères le temps d'un événement ou en itinérance.
- Prévoir des temps d'échanges sur les premières parties des événements culturels.

Présentation de l'exposition Muses et Merveilles au musée Mandet par l'artiste Fabienne Cinquin



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022



Atelier couture à la médiathèque des Jardins de la Culture

## ACTION 14 : Favoriser et soutenir les pratiques amateurs et proposer des lieux de diffusion, d'expérimentation et de création artistique et culturelle.

La pratique amateur représente une proportion importante de l'offre culturelle sur le territoire, avec des associations, mais aussi des artistes indépendants. Participant à l'animation du territoire, elle est aussi un moyen de transmettre et d'initier à une pratique culturelle.

Les associations ou les artistes ont parfois du mal à trouver des lieux pour pratiquer. Des solutions doivent être imaginées pour faciliter l'accès à des équipements.

Les usagers du réseau de lecture publique ont accès au fonds de partitions et méthodes de la Médiathèque, aux collections arts et arts plastiques ainsi qu'à des ressources numériques d'autoformation aux arts plastiques ou à la pratique d'un instrument. Des rendez-vous Créateliers sont également proposés les samedis après-midi pour découvrir et utiliser par la suite en autonomie les différentes machines : imprimante 3D, découpeuse, brodeuse numérique, etc.

### Pistes envisageables :

- Développer un projet d'atelier pour adultes « Croquis au musée », à décliner en partenariat avec les ateliers de l'école d'art de Riom.
- Poursuivre les ateliers de pratiques artistiques initiés par le Pays d'art et d'histoire en direction des adultes et des seniors (maison de retraite...).
- Proposer des ateliers d'accompagnement aux pratiques amateurs dans les bibliothèques, en particulier dans les domaines du livre et de la création numérique : ateliers d'écriture, mangas, montage numérique, robotique, etc.
- Proposer des formations, soutien logistique aux jeunes groupes, troupes de théâtre etc.



Atelier BD à la médiathèque des Jardins de la Culture

# AXE 2

## DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS, DES ACTEURS ET DES PUBLICS

Le projet culturel s'appuie sur la richesse des acteurs et des actions culturelles à la fois très différents et complémentaires. RLV bénéficie en effet d'une grande variété d'acteurs culturels qu'il faut mettre en synergie. Avec l'étendue du territoire, il est souvent difficile pour eux de se connaître et de se rencontrer. L'objectif est de favoriser les interactions entre acteurs culturels (publics, privés et associatifs), de coordonner et mutualiser l'action culturelle pour qu'elle puisse être proposée au plus grand nombre.

Croiser les disciplines au-delà des seuls domaines culturels et créer une réelle transversalité pour éviter le travail en silo.

**ATELIER N°6 : COOPÉRATION, MUTUALISATION... QUELLES MISES EN COMMUN DES PROJETS ET ORGANISATIONS DES RESSOURCES ? - Mai 2021**



Exposition 31 regards sur le Puy-de-Dôme par le Pays d'art et d'histoire



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022



Représentation de break à Volvic par le collectif Supreme Legacy

### ENJEU 1 : POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LE TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS (SPORT, SOCIAL, TOURISME, ÉCONOMIE...)

Afin d'éviter « l'entre-soi » au sein de la culture, RLV souhaite casser le travail en silo pour favoriser une meilleure collaboration, une transversalité et une mixité des pratiques et actions. Ainsi la confrontation des différents domaines et acteurs (petite enfance, sport, social, tourisme, économie...) favorise le partage, l'invention de projets interdisciplinaires.

#### ACTION 15 : Mettre en œuvre la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) pour valoriser et favoriser la pratique culturelle.

D'une durée de 3 ans, ce contrat en partenariat avec la DRAC, l'Éducation Nationale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme détermine un programme d'actions d'éducation et de sensibilisation aux arts et à la culture autour de 5 axes prioritaires :

- Identifier et créer une identité de territoire.
- Développer la culture et la citoyenneté.
- S'ouvrir au monde et aux différents types de culture.
- Appuyer une culture intergénérationnelle.
- Déployer une itinérance de la culture.

Si la culture concerne tous les habitants du territoire, les partenaires conviennent de favoriser des actions en direction de certains publics : la petite enfance, les seniors, les jeunes issus des publics empêchés, les jeunes issus des publics en précarité, les jeunes en apprentissage ou en alternance.

La mise en œuvre de la CTEAC suppose une approche interservices : services culturels et tous les autres services de la collectivité (petite enfance, cohésion sociale, politique de la ville, attractivité, sport, environnement...).

#### Pistes envisageables :

- Réalisation des courts-métrages avec les jeunes de l'ALSH et les gens du voyage.
- Projet photographies et illustrations : Je regarde mon paysage, là où je vis.
- Valorisation de la culture scientifique.
- Cultures urbaines : vers une rencontre sports et culture.

#### ACTION 16 : Imaginer des actions en concertation avec les acteurs du domaine du sport est d'autant plus évident avec la labellisation de RLV « Terre de Jeux 2024 ».

Les services de la collectivité et les associations du territoire travaillent conjointement à l'élaboration d'une programmation sportive, culturelle et artistique, tels que des randonnées-découvertes, des jeux de pistes ou des projections de films.

Conformément à la volonté de RLV de développer les sports de pleine nature (randonnées, VTT, trail, etc.) et de faire vivre le label « Territoire d'excellence des activités de pleine nature », il s'agira aussi de rapprocher les dimensions sport/nature/culture en créant ou développant des événements fédérateurs et révélateurs de l'identité du territoire, mettant en valeur les lieux emblématiques du patrimoine local par des animations culturelles et sportives.

Autre spécificité du territoire de RLV, la présence d'artistes locaux de la scène Street art qui avaient investi jusqu'en 2021 le site de la Manufacture des tabacs à Riom pour le projet « Sainte-Manu ». Le plan d'action de la CTEAC prévoit de créer une rencontre sport/culture autour des cultures urbaines, notamment grâce à des actions mêlant domaines artistiques (arts graphiques, musique, écriture) et sportifs (danse, break, BMX, skate...).

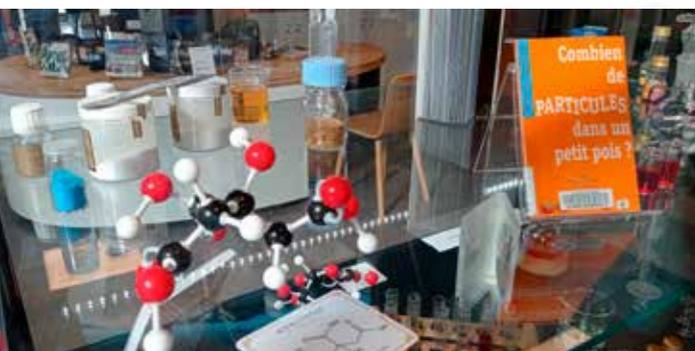
#### Pistes envisageables :

- Développer les randonnées nature/culture avec un guide-conférencier accompagné d'un spécialiste en lien avec le milieu naturel (botaniste, géologue, paysagiste...).
- Exposition « Jeux Olympiques, en route vers 2024 » du Musée National du Sport en itinérance sur le territoire.
- Concevoir des projets communs (Journée sport et musique) entre les services communs interventions musicales et interventions sportives dans les écoles.

**ACTION 17 : Élargir le champ d'action de la culture sur le territoire** permettrait de diversifier les partenariats.

Différents domaines sont concernés :

- **L'économie, le commerce, l'artisanat et l'industrie** : la collectivité souhaite valoriser la politique culturelle comme un facteur d'attractivité et de visibilité pour le territoire. Le mécénat et les partenariats peuvent permettre d'augmenter et de diversifier les financements des projets culturels. RLV devra élaborer une stratégie de mécénat culturel sous ses différentes formes : le mécénat financier, de compétence et en nature.
- **Le tourisme** : l'office de tourisme Terra Volcana a pour mission d'assurer la promotion de l'offre touristique et culturelle auprès des groupes. Avec l'appui du service communication, les musées et le Pays d'art et d'histoire accompagnent l'accueil des médias, participent activement au développement du tourisme culturel de groupe, en s'adaptant aux différents types de clientèles.
- **Le milieu médico-social** : la culture peut jouer un rôle notamment par des actions santé/culture auprès des EHPAD et établissements hospitaliers ou encore dans le cadre de partenariats avec des associations.
- **La culture scientifique** : la médiathèque propose de nombreuses actions autour de la culture scientifique et technique, grâce à l'espace « Atelier numérique », première marche vers la pratique d'outil numérique et la fréquentation de véritables Fab-lab.



La fête de la science à la médiathèque

Accuse de réception  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

### Ce que l'on fait déjà :

- Accompagner les initiatives associatives et commerciales (*Jeu de piste interactif, participation aux journées Culture & Commerce, manifestation Riom Ville d'artisans, MaBoutik, Journées Européennes des Métiers d'Arts, expositions dans les vitrines des commerçants...*).
- Participer aux actions de l'office de tourisme Terra Volcana (*Pass estival Terra Volcana, Calendrier de l'Avent, Chasse au trésor, ...*).
- Participer chaque année à la Fête de la Science en lien avec les partenaires locaux de la culture scientifique et technique.
- Diffuser tous les mois une émission dédiée à la vulgarisation de contenus scientifiques « Fil d'étincelles » sur la chaîne Twitch de la Médiathèque.

### Pistes envisageables :

- Créer un Club des mécènes.
- Développer des événements d'envergure pouvant constituer un intérêt touristique.
- Exposer des œuvres d'art dans les entreprises : reproductions, œuvres numériques ou fonds spécifiques (artothèque).
- Mettre à la disposition des entreprises les équipements culturels pour des réunions ou des séminaires.
- Renforcer les liens avec les sites touristiques tels que la Maison de site UNESCO du Goulet ou la Grotte de la Pierre.
- Développer l'art thérapie avec et dans les équipements culturels.
- Effectuer une veille des appels à projet du dispositif national culture/santé.



Conception du Projet Culturel de Territoire

### ACTION 18 : Redéfinir le rôle de la Direction des affaires culturelles de RLV en tant que coordonnateur de l'action culturelle.

La Direction des affaires culturelles porte le fonctionnement des services chargés de mettre en œuvre la compétence de RLV dans ce domaine. Elle est également chargée de proposer et développer des projets artistiques et culturels.

Les phases de consultation des Assises font ressortir une attente forte : La Direction des affaires culturelles doit assurer la coordination entre tous les acteurs du territoire (élus, institutions, associations, professionnels...)

La mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire inclut la constitution d'un comité de pilotage afin d'en assurer le suivi et l'évaluation. Il est composé d'élus, d'acteurs culturels et de techniciens. Il se réunira régulièrement pour s'assurer de la mise en œuvre et évaluer le plan d'actions.

### Pistes envisageables :

- Effectuer une veille des appels à projet culturels des partenaires institutionnels (Union européenne, État, Région, Département...) pour les diffuser auprès des acteurs du territoire.
- Créer et animer le réseau « culture » sur le territoire.
- Mettre en place des outils et des actions favorisant les échanges et les projets communs.
- Faire de RLV un incubateur de talents en soutenant les acteurs culturels du territoire dans leurs projets.

### ACTION 19 : Renouveler les « Rencontres culturelles » pour maintenir l'émulation initiée lors des Assises de la Culture 2021.

Parmi les enseignements tirés des Assises de la Culture, s'est affirmé le besoin de renouveler ces moments d'échanges. Ces temps de consultation sont nécessaires pour évoquer les problématiques, échanger sur les pratiques nouvelles ou encore faire émerger des idées novatrices. Cela pourrait prendre la forme de visites, de rencontres-échanges avec les publics, de journées thématiques...

### Pistes envisageables :

- Organiser des tables rondes autour de sujets transversaux en invitant des intervenants extérieurs ou des acteurs culturels porteurs de projets inspirants.
- Développer des actions de médiation culturelle et des événements dans des tiers-lieux.
- Initier des journées d'échanges autour de thématiques.
- Proposer des projets participatifs dans le cadre des rencontres culturelles pour encourager la participation du grand public (*création d'un jeu de l'oie géant, création d'un jeu des 7 familles, organisation d'un escape game sur le territoire...*).



Atelier Tourisme lors des Assises de la Culture

## AXE 2 DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS, DES ACTEURS ET DES PUBLICS

### ENJEU 2 : CRÉER LA SURPRISE ET PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE INNOVANTE

Dans un souci de renouvellement de l'offre culturelle proposée aux usagers, RLV souhaite développer des actions créant la surprise, éveillant la curiosité et rendant le moment inoubliable. Cela passe par la conception d'actions et d'outils innovants pouvant susciter la curiosité.



L'offre culturelle n'est pas assez adaptée aux jeunes adultes. Il faut innover et proposer des choses modernes !!!

Femme entre 30 et 44 ans - Cadre - Mozac

### ACTION 20 : Délocaliser des animations culturelles dans des lieux atypiques du territoire

permet de les rendre particulièrement originales et d'attirer de nouveaux publics.

Les lieux atypiques offrent des formes, des volumes, des luminosités, des ambiances caractéristiques pouvant donner une nouvelle dimension à une action culturelle. Ces lieux peuvent être urbains (une friche industrielle, un local commercial...), un site patrimonial (église, château...) ou un espace naturel. Les services culturels, en partenariat avec les communes et les acteurs culturels, pourraient travailler sur un temps éphémère de manifestations, en créant des actions (concerts, spectacles lecture, son et lumière, installations, expositions) qui animent le territoire de RLV.

#### Pistes envisageables :

- Organiser des lectures musicales dans des lieux naturels insolites comme dans un cratère ou une carrière.
- Proposer des séances de cinéma en plein air lors de la période estivale.
- Créer dans une friche industrielle un événement éphémère en lien avec le site.

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

### ACTION 21 : Installer des œuvres d'art dans l'espace public

est un moyen de surprendre, questionner, sensibiliser les passants à l'art.

Sortir les œuvres d'art de leurs institutions permet une première initiation à l'art, pouvant inviter le public à fréquenter les équipements culturels. Cette sensibilisation des publics passe par le dispositif du « 1 % artistique » du Ministère de la culture, mesure consistant à réserver, à l'occasion de la construction ou de l'extension de bâtiments publics, une somme permettant la réalisation d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le lieu. Le Pays d'art et d'histoire pourrait développer des actions et visites sur les œuvres ayant bénéficié de ce dispositif.



La Porte du Soleil à Riom

Des démarches existent pour favoriser la commande d'œuvres d'art tel que le programme « Création et Société » de la Fondation de France qui soutient les projets des Nouveaux commanditaires, en France et en Europe. Il permet aux citoyens d'être les commanditaires d'une œuvre d'art sur une question de société ou de développement de territoire.

#### Pistes envisageables :

- Passer des commandes d'acquisition auprès d'artistes reconnus, dans la limite des moyens budgétaires de la collectivité.
- Organiser des expositions extérieures, notamment dans les Jardins de la Culture.
- Engager une réflexion sur la place des œuvres d'arts dans l'espace public dans le cadre d'une manifestation nationale comme les Journées Nationales de l'Architecture.



Sculpture Land'Art « Contempler » à Chant-la-Mouteyre



Chasse au trésor avec le Pays d'art et d'histoire

### ACTION 22 : Développer des actions de médiation « non conventionnelles »

afin de croiser les regards, faire dialoguer les arts et découvrir sous un nouveau prisme les collections des musées, de la médiathèque...

Les services culturels de RLV s'associent pour offrir au public des visites singulières. Ces rendez-vous créent du lien entre les collections et les individus, et invitent le spectateur dans une aventure où se mêlent différentes formes d'art. Avec pour dessein de toucher un nouveau public, il convient de concevoir de nouvelles animations non-conventionnelles tant par les thématiques abordées (fantastique, sorcellerie, romantique, polar...), les horaires atypiques (au lever du soleil, ou en nocturne) que les formes (soirée Halloween, escape game, murder party, visite à la lampe de poche, balade costumée, soirée immersive...). Afin de dévoiler la richesse et la diversité du territoire, la collectivité souhaiterait créer des visites multisensorielles : visites gestuelles ouvertes aux sourds et aux entendants (avec des casques anti-bruit), visites orales et tactiles destinées à tous les publics avec ou sans handicap, visites les yeux bandés pour mieux se laisser captiver par les guides, visites gustatives, mais aussi des valises sensorielles, des balades sonores, tactiles, des balades croquis, ateliers artistiques et gourmands, ou encore travailler le récit de territoire avec une troupe théâtrale, en s'attachant à la médiation avec la population.

#### Pistes envisageables :

- Construire un parcours des 5 sens dans les musées ou sur le territoire.
- Proposer des animations atypiques dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux 2024 (Yoga au musée, running visite...).

## ENJEU 3 : RENDRE LA CULTURE PLUS PROCHE, VERS UNE PLURALITÉ DES LIEUX

Avec 31 communes et une superficie de 402 km<sup>2</sup>, l'accessibilité des offres culturelles varie pour les habitants du territoire. La collectivité s'attache à développer une itinérance de la culture, afin qu'elle aille à la rencontre des usagers, tout en encourageant la circulation des publics.

**ACTION 23 : Créer ou développer des outils nomades** afin de faciliter l'accès à la culture sur tout le territoire.

Des outils de médiation sont développés par les services culturels et pensés pour être utilisés dans différents contextes : en milieu scolaire, en extérieur, avec différents publics ... Il apparaît nécessaire d'approfondir ces dispositifs dans l'optique d'étendre leurs portées.

Ces outils nomades doivent être répertoriés, valorisés et circuler sur l'ensemble du territoire.

### Ce que l'on fait déjà :

- Proposer des ateliers numériques nomades au sein des bibliothèques du réseau de lecture publique (initiation à l'informatique, création numérique).

Il est nécessaire d'aller au plus près des habitants par le maillage.

**ATELIER N°5 : ESPACES DE RESSOURCES ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - Avril 2021**

- Déployer des expositions itinérantes (services lecture publique, Pays d'art et d'histoire et musées) à destination de différents types de publics (scolaires, associatifs, voire médicaux...).

### Pistes envisageables :

- Élaborer une mallette culturelle à destination des 0-3 ans.
- Mutualiser le bus de la mobilité RLV avec des actions culturelles types « Caravane-culture » avec des parcours spécifiques.
- Développer les partenariats permettant la mise en place de dispositifs itinérants (exemple du Musée Mobile Pompidou dans le cadre de Clermont-Ferrand Massif Central 2028 - Capitale européenne de la culture).



Exposition itinérante  
Vers un nouveau Pays d'art  
et d'histoire

**ACTION 24 : Mailler le territoire, en délocalisant des événements** est un excellent moyen de rendre accessible la culture.

Le territoire bénéficie de structures locales : écoles, bibliothèques, centres sociaux, salles polyvalentes, crèches ... Ce sont autant de points d'ancrage pour organiser des actions visant à animer les communes et à amener la culture au plus près des habitants. Une réflexion doit s'engager sur la création d'un réseau de lieux (communautaires, municipaux, associatifs, privés...) sur le territoire, en capacité d'accueillir des actions culturelles de différentes natures et ampleurs.

Le réseau de lecture publique, fort de son maillage de 27 bibliothèques, est également un bon vecteur de décentralisation de l'offre culturelle.

### Ce que l'on fait déjà :

- Animer les communes grâce à certaines actions des services culturels, notamment par le réseau de Lecture publique (Quinzaine du conte, Quinzaine du jeu, Fête de la science).
- Mettre en itinérance des expositions (Pays d'art et d'histoire, musées).

### Pistes envisageables :

- Développer le partenariat musique/enfance et petite enfance (Interventions dans les écoles, les ALSH, les crèches avec des scènes ouvertes, des répétitions, des premières musicales, ...).
- Faire des résidences d'artiste en dehors des équipements culturels.
- Encourager et conseiller les communes pour organiser des événements culturels locaux (conseil technique pour le montage d'une scénographie, mise en relation avec des artistes, création des supports de communication...).



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIS2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

Une mallette culturelle  
du Pays d'art et d'histoire

## AXE 2 DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIONS, DES ACTEURS ET DES PUBLICS

**ACTION 25 : Développer une offre culturelle à domicile**, en renforçant les contenus numériques et en développant des propositions « physiques ».

L'offre à domicile numérique proposée actuellement s'illustre principalement par le réseau de lecture publique qui relaie les ressources numériques de la Médiathèque départementale : livres numériques, presse en ligne, films en VOD, supports d'auto-formation. Les bibliothécaires du réseau proposent également du contenu culturel accessible à distance (lecture d'albums en musique sur Youtube, émission mensuelle de vulgarisation de concepts scientifiques sur Twitch, etc.) ainsi qu'une veille culturelle et scientifique grand public quotidienne accessible depuis le site internet des bibliothèques et sur les réseaux sociaux.

Le confinement du printemps 2020 a accéléré le développement d'outils numériques utilisés dans le cadre de l'enseignement musical à distance, ou de conférences en ligne initiées par le musée Mandet... Ces actions seront à valoriser et à approfondir pour toucher un public toujours plus large.

Dans un souci de compléter l'offre numérique, des pistes de réflexions devront s'axer sur des propositions d'actions « physiques ». La navette documentaire du réseau de lecture publique, assurant une desserte hebdomadaire des 27 bibliothèques du réseau permet, par exemple, d'amener les ouvrages au plus proche des usagers.

### Pistes envisageables :

- Imaginer un service de portage de documents à domicile, dans le même esprit que le portage de repas.
- Développer le concept d'artothèque afin de permettre aux habitants, aux communes, aux entreprises, de bénéficier de prêts d'œuvres d'art.
- Exploiter au maximum les avantages d'un réseau de lecture public : Le retour universel, la réservation...

**ACTION 26 : Encourager la mobilité des publics sur l'ensemble du territoire et entre les lieux culturels**, permet aux habitants de découvrir la richesse de l'offre disponible.

La construction de parcours semble être un outil à privilégier pour inciter les habitants à se déplacer en découvrant les richesses culturelles du territoire. RLV est dotée de nombreux types d'itinéraires : parcours de randonnées culturelles proposés entre les différents équipements/points d'intérêt sur le thème de nature et culture, parcours des sites clunisiens, parcours Montagne...

L'Office de tourisme Terra Volcana, comme relai principal de ces cheminements va créer une carte avec différents itinéraires thématiques en fonction de centres d'intérêts. Un travail de concertation sera nécessaire pour renouveler, développer ou imaginer ces parcours.

Il est aussi primordial de favoriser le croisement des publics entre les lieux culturels. Différentes réponses peuvent être envisagées : conférences et avant-spectacles sur les concerts, expositions et spectacles à la médiathèque, teasers d'expositions des musées, découvertes d'instruments, concerts des élèves, actions hors-les-murs de la médiathèque, etc...

Un travail étroit est nécessaire entre les services culturels et le service mobilité afin de conjuguer les attentes des usagers des équipements culturels et les réalités et impératifs liés au réseau de transport du territoire. De nombreux enjeux communs sont à évoquer :

- Définition des horaires et des circuits des navettes : s'il s'agit de proposer des transports pouvant correspondre aux horaires d'événements culturels (notamment en soirée), il ne faut pas exclure l'adaptation de certaines animations culturelles en fonction des horaires de desserte des transports en commun.
- Communication : les institutions culturelles doivent mieux relayer les possibilités de mobilités de leurs usagers (stationnement, comment venir, transports en commun...), tandis que les actions culturelles pourraient être affichées sur les écrans des bus de RLV mobilité.



RLV mobilité

### Ce que l'on fait déjà :

- Coordonner le Festival de balades en pays de Riom Limagne et Volcans chaque automne.
- Animer des actions avec le Pays d'art et d'histoire à destination des visiteurs de la Maison du curiste à Châtel-Guyon durant la période de cure.
- Mettre en place des navettes les dimanches au départ de Châtel-Guyon pour découvrir le territoire (collaboration entre l'Office de tourisme Terra Volcana et le Pays d'art et d'histoire).

### Pistes envisageables :

- Prévoir un système de navettes pour certains événements culturels : Fête de la musique, Journées du patrimoine...
- Inciter au covoiturage pour les usagers des offres culturelles avec par exemple, la mise en place d'un « Blablacar culturel » ou la promotion de la plateforme de covoiturage Auvergne-Rhône-Alpes Movici.

Cours de musique à distance par les enseignants de l'école de musique d'Ennezat



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

# AXE 3

## CRÉER UNE IDENTITÉ CULTURELLE DE TERRITOIRE

Le territoire de Riom Limagne et Volcans est riche de sa géographie : entre plaine et montagne, ville et campagne. Il révèle ainsi trois fortes identités.

Dans le contexte territorial de la Communauté d'agglomération (50 km d'Est en Ouest), les enjeux culturels sont d'autant plus importants qu'ils contribuent à forger le sentiment d'appartenance des habitants. Contribuant à la qualité de vie et au vivre ensemble, ils sont également des vecteurs d'attractivité pour les habitants et les touristes. Il est donc important de renforcer l'identité culturelle du territoire, pour qu'elle contribue dès que possible à la structuration et à la cohérence du territoire communautaire.

L'objectif est de valoriser la richesse culturelle et patrimoniale existante, de capitaliser sur les marqueurs forts qui font notre territoire (par exemple

la pierre et l'eau), de le faire rayonner. Une identité culturelle marquée est aussi vectrice d'attractivité économique et touristique pour RLV.



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

### ENJEU 1 : RÉVÉLER LA RICHESSE ET LES TALENTS DU TERRITOIRE

La richesse patrimoniale et le foisonnement culturel du territoire sont remarquables mais encore souvent trop méconnus. La diversité de son patrimoine, qu'il soit archéologique, architectural, historique, naturel ou paysager, constitue un réel atout pour le développement du territoire.

**ACTION 27 : Soutenir et valoriser les artistes du territoire**, c'est impliquer les artistes locaux dans les projets culturels des équipements.

La valorisation des artistes et artisans du territoire les rendra ambassadeurs de l'offre culturelle sur RLV.

Les artistes et artisans seront encouragés à s'identifier dans la base de données culturelle de RLV afin d'être connus et relayés à l'échelle du territoire.

### Ce que l'on fait déjà :

- Faire appel à des artistes du territoire en tant que prestataires pour les animations des équipements culturels.
- Organiser des résidences d'artistes dans certains équipements culturels : master class à l'école de musique, résidence au sein des musées, résidence de la chaîne du livre...
- Valoriser un artiste local en lui confiant l'illustration de certains documents de communication.

### Pistes envisageables :

- Organiser une exposition ou une manifestation participative et collective (Par exemple « Art d'ici ») encourageant la diversité des formes et des modes d'expressions artistiques.
- Mettre en place un programme d'échanges d'artistes avec les villes jumelées aux communes du territoire.
- Imaginer un dispositif de « sponsoring » d'artistes.



Rencontre entre deux artistes du territoire : Thierry Courtadon et Lionel Maulus

**ACTION 28 : Étendre le label Pays d'art et d'histoire aux 31 communes du territoire** afin de mettre en valeur le patrimoine dans sa diversité.

Le label Pays d'art et d'histoire qualifie des territoires qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie. La mise en œuvre du label repose sur un partenariat entre l'État et la Communauté d'Agglomération, formalisé par la signature d'une convention d'une durée de dix ans renouvelables après accord du Ministère de la Culture.

L'extension du label au périmètre de RLV est inscrite au projet de territoire adopté en février 2022 par les élus communautaires.

**Pistes envisageables :**

- Étudier la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) : équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine d'un Pays d'art et d'histoire.
- Moderniser les outils de médiation dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine et des paysages (casque virtuel, réalité augmentée...).
- Poursuivre le recensement des patrimoines matériels, immatériels et paysagers.

Vue de Riom



Festival Les Volcaniques par les Brayauds

**ACTION 29 : Dévoiler les atouts et la diversité du territoire**, tant d'un point de vue culturel que patrimonial.

Avec le Projet de territoire « RLV Ambition 2030 », la collectivité tend à donner une cohérence à son action vis-à-vis des usagers et habitants. Le Projet Culturel de Territoire peut contribuer à la création d'un récit de territoire mettant en exergue ce qui compose l'identité de RLV.

De nombreux acteurs sont présents sur le territoire pour constituer ce récit commun : Les Brayauds, l'AMTA (Agence des Musiques et Territoires d'Auvergne) et les nombreuses associations patrimoniales, mais également des universitaires (historiens, géographes, ethnologues...), sans oublier les habitants.

Il est possible d'imaginer des visites singulières, des parcours originaux et insolites basés sur les points forts du territoire tant patrimoniaux qu'historiques, liés à des marqueurs identitaires ou historiques forts : visites sur le thème de la justice à Riom, le Moyen Âge à l'abbaye de Mozac ou à Ennezat, la Révolution française en partenariat avec le manoir de Veygoux, la Seconde Guerre mondiale avec le maquis à Pulvérières.

La candidature de l'abbaye de Mozac et des sites clunisiens à l'UNESCO, soutenue par RLV, s'inscrit pleinement dans cette perspective.

**Pistes envisageables :**

- Construire le récit de territoire à travers une publication, une BD, une exposition temporaire.
- Créer des jeux autour du territoire et de son patrimoine : jeu de société type « Trivial Pursuit », quizz sur le territoire, cahier d'activités et coloriage...
- Organiser des événements ludiques : créer un week-end type « Lego Master édifices remarquables de RLV », reconstruire le territoire de RLV en Playmobil, découvrir les univers sonores du territoire...
- Développer la signalétique permettant de bien identifier les attraits patrimoniaux du territoire.
- Constituer un groupe de travail autour de la valorisation du site de Mozac et des collections lapidaires.

## ENJEU 2 : ACCROÎTRE LA RENOMMÉE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Dans l'optique d'apporter au territoire une identité et un impact médiatique, RLV souhaite mettre en œuvre une offre culturelle avec des manifestations d'envergure à fort potentiel.

**ACTION 30 : Participer activement à des initiatives visant à faire rayonner le territoire** à l'instar de la candidature Clermont-Ferrand Massif Central 2028 - Capitale européenne de la culture.

Pour marquer son engagement dans le domaine culturel, Riom Limagne et Volcans a adhéré à l'association Clermont-Ferrand Massif Central 2028 assurant ainsi son soutien à la candidature de la Ville de Clermont-Ferrand au titre de Capitale européenne de la culture 2028.



Le déploiement d'une démarche de labellisation de projets En route vers la Capitale européenne de la Culture permet d'associer des acteurs locaux au processus de candidature. Ainsi les expositions temporaires des musées de RLV ont reçu soutien et labellisation.

Accueil d'un atelier Clermont-Ferrand Massif Central 2028 - Capitale européenne de la culture au cinéma Arcadia



Accusé de réception en préfecture  
063-200470753-20221008-D5115-2022  
Date de télétransmission : 17/10/2022  
Date de réception préfecture : 17/10/2022



*J'aimerais un grand festival qui transcende les genres artistiques*

Femme entre 30 et 44 ans -  
Artisan/commerçant/  
Chef d'entreprise - Châtel-Guyon

### Ce que l'on fait déjà :

- Labelliser les événements des services culturels : expositions des musées (Gaïa, Le Grand Tour, Songe d'une nuit d'été).
- Sensibiliser les habitants et les acteurs culturels du territoire en accueillant divers temps d'échanges de l'association Clermont-Ferrand Massif central 2028 - Capitale européenne de la culture : Conférences Capitales sur le thème « Numérique et territoire » en décembre 2021, conférence sur « Les nouvelles mobilités et coopérations culturelles » en mars 2022, Manufacture 2028 en avril 2022 autour de « La Friche industrielle, un autre lieu culturel possible ? ».
- Recevoir le « Van de la candidature » sur le marché de Riom et accueillir des ateliers artistiques à la Médiathèque des Jardins de la Culture.
- Accueillir l'itinérance du MuMo - Musée Mobile sur le territoire lors son passage dans le Massif Central.
- Soutenir la commune de Mozac dans la candidature de l'Abbaye de Mozac et des sites clunisiens à l'UNESCO.

### Pistes envisageables :

- Avoir une veille active sur les opportunités qui pourraient permettre de valoriser les sites culturels du territoire : Sites clunisiens, VPAH, villes d'eaux, Label tourisme et handicap...
- Candidater à l'organisation d'un des prochains Muséomix au Musée Mandet.



Vue depuis Volvic

**ACTION 31 : Faire reconnaître le caractère culture/nature du territoire**, en capitalisant sur les points forts et en les faisant rayonner.

Avec un cadre géographique exceptionnel et diversifié, le territoire de l'agglomération bénéficie d'espaces naturels privilégiés. Ces marqueurs qu'il convient de préserver sont autant d'atouts à valoriser pour contribuer au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Le territoire de RLV bénéficie de 2 atouts forts :

- Un terroir riche avec des produits à valoriser : vins d'Auvergne, pommes, miels, châtaignes, échalotes ... autant de possibilités de créer des circuits de dégustation auprès des producteurs locaux.
- Des paysages d'exception et variés : la labellisation UNESCO de la chaîne des Puys et de la faille de Limagne, le Parc Naturel Régional des Volcans avec une emprise sur 7 communes du territoire mais aussi la Plaine de la Limagne.

### Ce que l'on fait déjà :

- Valoriser le parcours artistique Land'art Conjuguer la nature de l'artisan sculpteur reconnu Thierry Courtadon présent sur 7 communes du territoire : Châtel-Guyon, Pulvérières, Charbonnières-les-Varennes, Saint-Ours-les-Roches, et Sayat.
- Collaborer avec l'office du tourisme Terra Volcana pour rapprocher culture et tourisme.

### Pistes envisageables :

- Développer l'oénotourisme avec différents types d'actions (atelier, escape game, randonnée viticole...).
- Étendre le parcours de Land'art grâce à des résidences d'artistes : un parcours pour découvrir le patrimoine, valorisé par des productions artistiques responsables.
- Concevoir de nouveaux parcours de randonnées autour de l'eau et de la pierre et l'étendre à la Morge et l'Allier, et plus largement développer des actions patrimoine/OT (randonnées, visites guidées, animations « lecture de paysage » ...).



Spectacle à Châtel-Guyon

**ACTION 32 : Coordonner les manifestations locales, départementales, régionales, nationales**, qui contribuent à l'animation du territoire et à son cadre de vie.

De nombreuses manifestations rythment la vie du territoire, RLV peut jouer un rôle de coordination : soit en mettant à disposition le recensement des événements afin d'éviter des manifestations simultanées ou similaires, soit par un accompagnement et une valorisation avec des interventions des services culturels de RLV.

Lors des Journées Européennes des Métiers d'Arts, les équipements culturels de RLV, en coopération avec le pôle attractivité de RLV, sont impliqués dans des actions de valorisation et la promotion de ces métiers, à travers des visites, des ateliers, des conférences ; mais aussi des démonstrations et initiations.

**Ce que l'on fait déjà :**

- Relayer les « Voisins culturels » (Châtel-Guyon, Riom, Volvic et Mozac) pour les saisons culturelles, comme *La Source*, *L'Arlequin*, etc, afin de coordonner un spectacle commun lors de la saison culturelle.
- Coordonner par RLV des actions sur le territoire dans le cadre de manifestations nationales (Journées Européennes des Métiers d'Arts, Journées Européennes du Patrimoine...).
- Initier des journées dédiées aux scolaires du territoire lors de ces manifestations.

**Pistes envisageables :**

- Porter une attention particulière aux métiers de la pierre (pierre de Volvic), symboles identitaires du territoire qui participent à son dynamisme, via des ateliers d'initiation auprès des jeunes publics. Programmer des séminaires ou organiser des rencontres internationales sur la pierre de lave.
- Organiser des événements conjoints sur une thématique définie.
- Assurer une veille artistique et culturelle pour développer des partenariats avec des structures nationales, s'attacher à diffuser, coordonner et répondre aux différents appels à projets proposés par le Département, la Région et l'État.

**ENJEU 3 : AMÉLIORER, MODERNISER LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS TOUT EN ŒUVRANT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La dynamique culturelle de RLV passe par l'éventail d'animations et événements culturels proposés sur le territoire. En appui de ces actions, il existe des équipements culturels gérés par différents acteurs (collectivités, associations, entreprises...). La communauté d'agglomération est attentive aux besoins et à l'évolution des équipements culturels, notamment au regard des enjeux liés au développement durable.

**ACTION 33 : Adapter les équipements culturels à l'évolution des pratiques** signifie qu'il faut être attentif aux nouvelles attentes des usagers.

Les équipements culturels doivent être attractifs afin de remplir les missions qui leur sont données. Il est parfois nécessaire de les faire évoluer d'un point de vue bâtiminaire, avec notamment les travaux de rénovation du musée Mandet, mais aussi en termes de contenu et d'offres.

La transition numérique impacte toujours plus les pratiques culturelles : évolution des usages, accroissement de l'offre, bouleversement des modes de création et de diffusion des contenus, etc. Cette donnée doit être au cœur de la réflexion sur la modernisation des services et équipements culturels du territoire.

Le numérique vient créer de l'interaction et doit permettre l'enrichissement des œuvres. Ces contenus culturels numériques doivent étendre l'expérience des usagers et favoriser les pratiques amateurs ou professionnelles.

Une réflexion peut être lancée sur l'opportunité de créer des équipements culturels supplémentaires à long terme, en fonction des besoins exprimés et de la nature des équipements pressentis.

Le musée Mandet



Comme tous les autres domaines, la culture doit aussi prendre en compte le besoin de préserver l'environnement.

Homme entre 15 et 29 ans - Employé - Ennezat

**Ce que l'on fait déjà :**

- Soutenir la création et/ou la transformation des équipements de lecture publique comme la nouvelle médiathèque de Volvic et bientôt celle de Marsat.
- Initier les publics aux usages du numérique avec le conseiller numérique de la Médiathèque des Jardins de la Culture.

**Pistes envisageables :**

- Imaginer, en concertation avec les autres structures d'enseignement artistique du territoire (municipales et associatives), la création d'un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI).
- Déployer des outils numériques : bornes interactives, reconstitution 3D, réalité augmentée...



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

## **ACTION 34 : Repenser les lieux culturels comme des lieux de vie,** à l'instar du site des Jardins de la Culture à Riom.

Lors de l'aménagement des Jardins de la Culture, le projet de relais d'assistants maternels a été juxtaposé à la construction de la médiathèque, ce qui favorise l'interaction et la mise en œuvre d'actions culturelles à destination des très jeunes enfants.

Ces équipements ont pour enjeu la pluridisciplinarité et non la simple juxtaposition des disciplines. Il apparaît pertinent d'intégrer une dimension culturelle à la création d'équipements qui a priori n'ont pas la finalité. Les lieux culturels pluridisciplinaires peuvent être une solution de dynamisation territoriale.

Des espaces d'échanges et de partages de savoirs sont à trouver et à développer sur le territoire (par exemple dans la Maison de la jeunesse et de l'emploi, un tiers-lieu).

### **Pistes envisageables :**

- Apporter un conseil technique et scientifique sur la création d'un lieu pluridisciplinaire.
- Relayer et valoriser ces lieux en les intégrant dans le futur réseau culture RLV.



Le grand cèdre des Jardins de la Culture

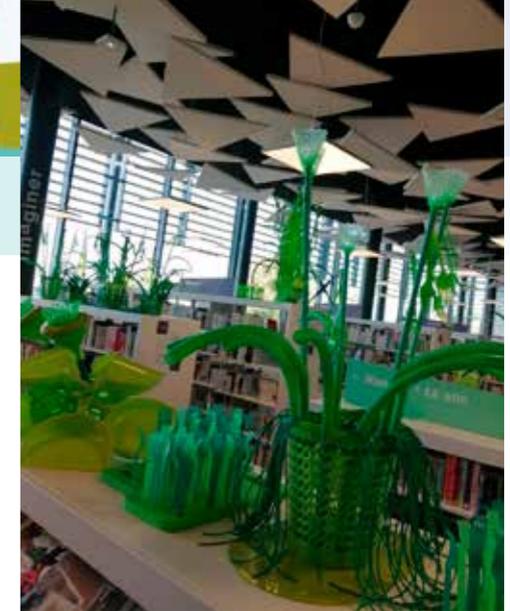
## **ACTION 35 : Intégrer une dimension développement durable aux actions culturelles,** pour concourir à la préservation des patrimoines et les transmettre aux générations futures.

Riom Limagne et Volcans s'est engagée dans une gouvernance transversale axée sur l'environnement et le développement durable avec la candidature au label « Territoire engagé pour la transition écologique » réunissant les plans opérationnels existants (PCAET, PADD, PLH...), il s'agit aussi d'une des trois ambitions développées dans le Projet de territoire « RLV Ambitions 2030 ». C'est dans cette optique que la collectivité a initié la constitution de l'Atlas de la biodiversité. Il se compose d'inventaires naturalistes de terrain, de cartographies et de publications au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et d'habitats.

Tous les services culturels de Riom Limagne et Volcans sont impliqués dans le développement durable en participant à différentes opérations autour de l'écoresponsabilité et du développement durable en lien avec le service environnement de RLV. Le développement durable constitue un axe fort des projets de services et de la convention Pays d'art et d'histoire.

### **Ce que l'on fait déjà :**

- Mettre en place des démarches écoresponsables d'impression (numérique, sur papier recyclé, etc.), de gestion des déchets et d'économies d'énergie.
- Intégrer une dimension développement durable aux nouveaux projets de constructions.
- Acquérir un véhicule électrique pour la navette documentaire du réseau de lecture publique.
- Participer aux projets et événements organisés par les services éco-responsabilité et développement durable : Semaine de l'eau, Semaine du développement durable, éducation au développement durable à destination des scolaires, etc.
- Sélectionner des documents spécifiques dans les collections des bibliothèques du réseau, et animer des actions dédiées dans le réseau de lecture publique : jeux et ateliers consacrés au climat, au zéro déchet et à la préservation de l'environnement, en lien avec un faisceau de partenaires parmi lesquels le CEN, la LPO, l'association Initiatives, le Syndicat du Bois de l'Aumône, etc.



Exposition Les Plantastiques à la médiathèque des Jardins de la Culture



Balade patrimoniale avec des scolaires

### **Pistes envisageables :**

- Créer des visites à deux voix, alliant patrimoine historique et architectural, patrimoine naturel et paysager (faune, flore, construction et évolution des paysages, protection de l'environnement) et développement durable.
- Proposer à la consultation des usagers des bibliothèques, les publications liées au projet et accompagner les habitants dans le signalement d'espèces en ligne dans l'Atlas de la Biodiversité initié par RLV.
- Impliquer des partenaires reconnus dans le domaine du développement durable dans les actions de médiation du Pays d'art et d'histoire (CEN Auvergne, PNRVA, LPO, Maison de la nature et de l'environnement...).

# CONCLUSION

Le projet culturel de territoire est un document cadre pour impulser un nouvel élan en faveur du développement de l'offre culturelle et par là même de l'attractivité du territoire.

La liste des 35 actions proposées n'est absolument pas exhaustive. Elle vient illustrer la démarche qui tend à répondre au mieux aux enjeux qui ont été identifiés lors de la phase de concertation des Assises de la Culture, et intégrés au Projet de Territoire adopté en février 2022. Les projets de services des équipements qui relèvent de la compétence de RLV s'en inspireront directement.

RLV se veut le moteur de ce projet dont le point de départ a été la tenue des premières Assises de la Culture. Cet événement a permis la mise en place d'un esprit de collaboration voué à la mobilisation optimale des ressources humaines financières et techniques du territoire.

Une telle démarche parie sur l'intelligence collective et encourage les parties prenantes à construire ensemble, à innover, à expérimenter. Elle doit être portée de façon conjointe et transversale par l'ensemble des acteurs culturels : les collectivités, les artistes, les institutions, les associations... dans l'optique de répondre aux attentes des usagers et de faire rayonner le territoire.

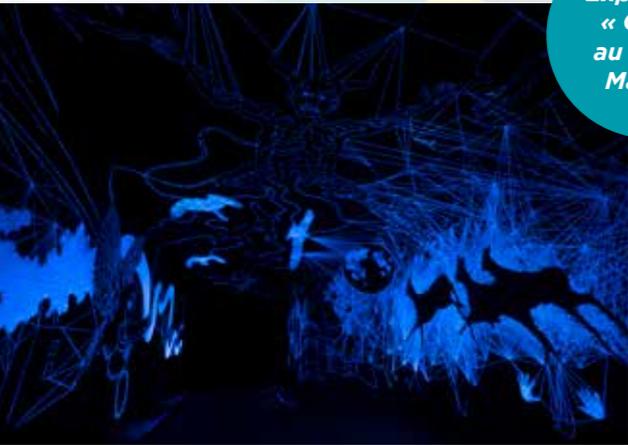
Formation musicale à l'école de musique d'Ennezat



Visite jeune public au musée régional d'Auvergne



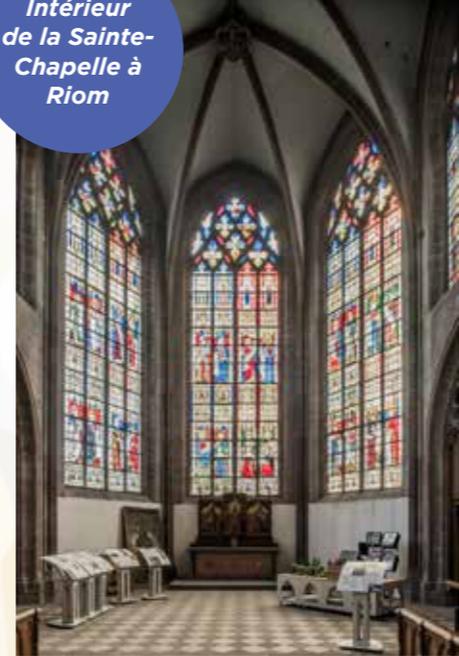
Exposition « Gaïa » au Musée Mandet



Manifestation Les 3R



Intérieur de la Sainte-Chapelle à Riom



Les Jardins de la Culture à Riom

Soirée au musée régional d'Auvergne



Concert de l'école de musique d'Ennezat



Visite du Pays d'art et d'histoire à Châtel-Guyon

Sessions jeux à la médiathèque des Jardins de la Culture

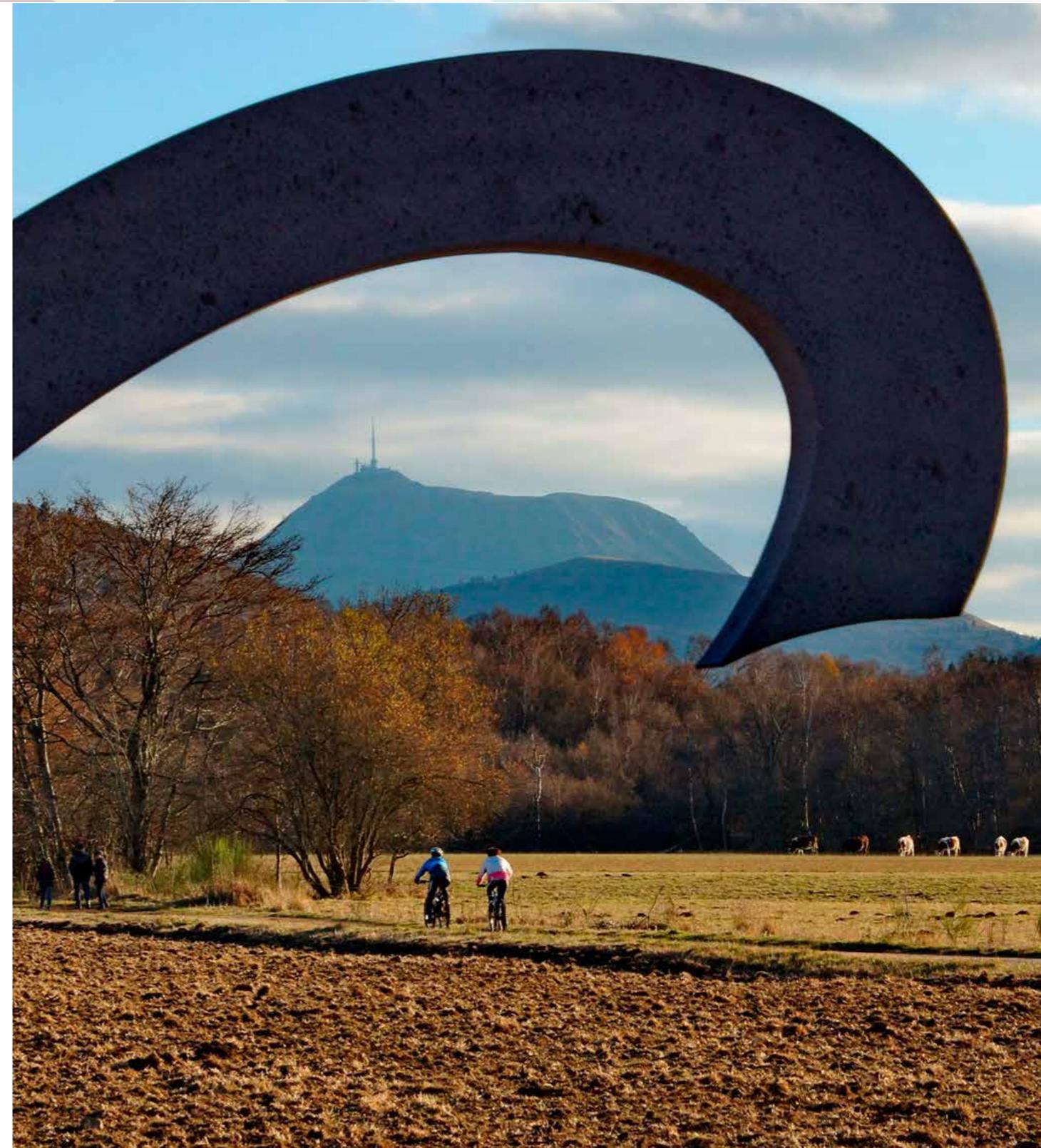


Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022-0801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture :

- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- AMTA : Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (située à Riom)
- ARJ : Association de l'agglomération Rimoise pour la Jeunesse
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
- CIAP : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- CRI : Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
- CRPA : Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture
- CTEAC : Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle
- CTG : Convention Territoriale Globale
- DRAC : Direction Régionale
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ETP : Équivalent Temps Plein
- PCT : Projet Culturel de Territoire
- LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- PLH : Programme Local de l'Habitat
- PMI : Protection Maternelle et Infantile
- PNRVA : Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
- RPE : Relais Petite Enfance
- VPAH : Ville et Pays d'Art et d'Histoire

Accusé de réception en préfecture  
 063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
 Date de télétransmission : 17/11/2022  
 Date de réception préfecture : 17/11/2022

*Sculpture Land'Art  
 « Chuchoter » à Saint-  
 Ours-les-Roches*





## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Accueil du public : 8 rue Grégoire de Tours - 63200 Riom

Adresse postale : 5 mail Jost Pasquier - CS 80045 - 63201 Riom Cedex

[culture@rlv.eu](mailto:culture@rlv.eu)

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20221108-DELIB2022110801-DE  
Date de télétransmission : 17/11/2022  
Date de réception préfecture : 17/11/2022

